



LE DEVOIR

Rue Notre-Dame: la Ville peaufine un projet de 450 millions

ANTOINE ROBITAILLE

La Ville de Montréal s'apprête à présenter un projet de 450 millions de dollars qui transformerait la rue Notre-Dame en boulevard urbain où la vitesse maximale passerait de 70 km/h à 60 km/h. C'est ce que le responsable des transports au comité exécutif de la Ville, Claude Dauphin, a confirmé au *Devoir* hier, précisant même que les travaux pourraient débiter en 2005.

M. Dauphin a toutefois insisté pour dire qu'il a besoin de l'aval du ministère des Transports du Québec (MTQ), lequel paiera la facture. Or l'estimation qu'il avance dépasse de beaucoup celles évoquées lors des deux précédentes versions du projet, qui tournaient autour de 260 millions. Aussi, M. Dauphin devra rencontrer incessamment les élus locaux

VOIR PAGE A 8: NOTRE-DAME

HORS-JEU

Comme chez nous

Lorsque le dépaysement induit, même télévisuellement, par un spectacle aussi exotique que les Jeux d'Athènes, devient insoutenable, il est toujours possible de se rabattre sur quelques valeurs refuges. Le baseball olympique, par exemple. Même rythme que d'habitude pour se relaxer de l'agitation du tennis de table. Même bruit de balle qui aboutit dans la mitaine du receveur. Pas de saletés de bâtons d'aluminium. Orgue d'ambiance qui scande les mêmes ritournelles que dans les ligues majeures, loin de cette foule «musicale» à la mode — *Live Is Life**, ça ça vous requinque le smash — du volleyball de plage.

Et puis, si vous réussissez à attraper un bout de match au Réseau des sports, vous aurez Roger Brulotte à l'analyse, dans le rôle de lui-même. En plus, pour peu qu'on puisse en juger, les estrades sont vides au stade de baseball Helliniko. Exactement comme chez nous.

En fait, l'une des rares différences entre le baseball d'ici et sa version olympique réside dans la «clause de pitié» (*mercy rule*) qui fait en sorte qu'on arrête le match à compter de la septième manche si une équipe mène par 10 points au plus. Ce n'est pas comme au volleyball de plage, a d'ailleurs dit l'autre jour le commentateur de la SRC. Zeus que le monde est dur, des fois.

Ceci pour dire que, dans ce drôle de tournoi de balle duquel sont absents les Américains — ils ont été éliminés en qualifications par le Mexique, qui ne s'est lui-même pas qualifié pour les Jeux, et savez-vous, il s'en trouve pour supputer à travers les branches d'olivier que c'est un peu la faute de Frank Robinson, qui était le gérant de l'équipe nationale et qui prend souvent de douteuses décisions, comme à la tête de nos Expos —, le Canada affronte aujourd'hui la Grèce. Les Canadiens, menés par le receveur Pierre-Luc Laforest qu'on a pu voir oeuvrer dans les majeures avec Tampa Bay qui est malheureusement une sacrée ville de hockey, est vaincu à ce jour (3-0).

VOIR PAGE B 5: CHEZ NOUS

■ Lire autres textes en pages B 5 et B 6

POLITIQUE

André Boisclair s'accorde une période de «ressourcement»

■ À lire en page A 3



INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 6	Idées	A 7
Avis publics	A 4	Météo	B 6
Carrières	B 4	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	A 4
Décès	B 6	Sports	B 5
Économie	B 1	Télévision	B 7

Recours collectif: 1400 \$ aux parents, 400 000 \$ aux avocats

28 parents dédommagés pour une grève des profs à Montréal

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Le recours collectif intenté contre l'Alliance des professeurs de Montréal (APM) a coûté au syndicat beaucoup plus cher en frais d'avocat qu'en réclamations de parents: seules 28 familles ont réclamé chacune leurs 50 \$ au syndicat coupable d'une grève illégale, pendant que la note juridique versée

aux deux parties s'élevait à près de 400 000 \$.

La grève illégale de trois jours tenue par les profs de l'APM en novembre 2001 connaît son dernier acte: alors que le syndicat faisait face à un recours collectif possible de 2,75 millions de dollars, il aura payé au plus 1400 \$ aux 28 familles qui ont exigé leur indemnité, liée à la facture des gardiennes appelées en renfort pendant les jours de grève.

Le bassin de requérants-parents possible comptait 55 000 personnes: 28 ont donc demandé le dédommagement, mais seules 19 ont été dûment payées, les neuf autres ayant à ce jour présenté une demande jugée incomplète, ce qui pourrait être corrigé prochainement.

VOIR PAGE A 8: RECOURS



Coiffé d'un bandana, Silvio Berlusconi, qui a reçu cette semaine Tony Blair et son épouse dans sa villa de Sardaigne, a emmené le couple prendre un bain de foule dans la station balnéaire de Porto Cervo lundi. Les vacances luxueuses du premier ministre britannique ont soulevé la controverse en Grande-Bretagne.

De la Barbade
à la Sardaigne

Les vacances de luxe de Tony Blair

Harold Wilson louait un bungalow dans les îles Scilly, en Écosse. James Callaghan optait pour une ferme dans le Sussex. Margaret Thatcher se contentait de quelques jours en Cornouailles ou en Suisse. Tony Blair, lui, passe des vacances somptueuses à la Barbade et en Italie, hôte de milliardaires: un magnat des médias devenu premier ministre, un aristocrate collectionneur de tableaux de maître et un rocker fatigué déguisé en homme du monde.

Tony Blair avait espéré un séjour aussi discret que confortable dans la villa pharaonique de Silvio Berlusconi en Sardaigne, mais son hôte et la presse londonienne en ont décidé autrement.

Après des vacances dans la propriété luxueuse d'un ami en Toscane et une escale dans la suite présidentielle du *Queen Mary II* à l'ouverture des Jeux olympiques d'Athènes, le premier ministre britannique avait accepté l'invitation de son homologue italien pour deux jours de *farniente*.

VOIR PAGE A 8: BLAIR

Mort d'une légende de la mafia montréalaise

Frank Santo Cotroni s'éteint à l'âge de 72 ans

ROLLANDE PARENT

L'un des mafiosi montréalais les plus légendaires, Frank Santo Cotroni, est décédé hier en matinée, emporté par un cancer du cerveau. Agé de 72 ans, il était en libération conditionnelle et avait passé presque la moitié de sa vie en prison.

Cotroni était né dans l'est de Montréal et avait commencé à sévir au début des années 1940. Ses parents et certains de ses frères et sœurs étaient originaires de Calabre, dans le sud de l'Italie.

Le grand public avait eu l'occasion d'entendre parler de Frank Cotroni pour une dernière fois en septembre 2003, lors de la parution d'un livre de recettes italiennes de son cru.

Dans la préface, il écrivait aimer concocter des petits plats pour ses proches. Cette initiative avait semblé saugrenue à certains observateurs, surtout que Frank Cotroni était connu pour ses crimes et ses multiples séjours en prison.

Un endroit qui est loin d'être idéal pour développer des qualités de gastronome et de chef cuisinier. En fait, Frank Cotroni a été privé de liberté pendant une bonne trentaine d'années. Il a connu les prisons canadiennes et américaines.

La justice américaine a demandé son extradition à deux reprises. La dernière fois, en 1989, après six années de procédures, la Cour suprême avait jugé que,

même si le complot d'importation d'héroïne dans lequel avait trempé Cotroni avait eu lieu au Canada, il pouvait être jugé aux États-Unis. Devant la tournure des événements, il a plaidé coupable et a obtenu de purger sa peine au Canada.

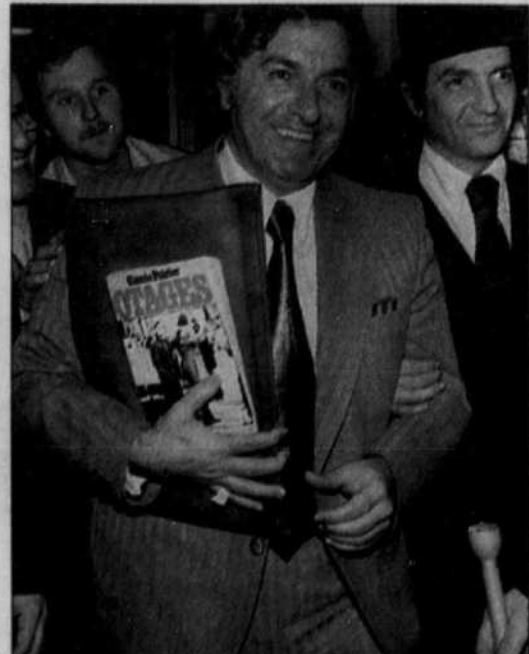
En 1997, Frank Cotroni et son fils aîné Francesco avaient été condamnés à huit ans de prison pour leur participation à une importation de 250 kilos de cocaïne. Remis en liberté quelques années plus tard, il avait été pris en flagrant délit de non-respect des conditions imposées par le juge. Recondamné en prison en juin 2002, il y était demeuré deux mois. Ce fut son dernier séjour à l'ombre.

Ses problèmes ont surgi quand il a été vu en présence d'un homme ayant un casier judiciaire, pour vente de drogues, dans un bar géré par l'un de ses fils. Il a alors fait valoir à la Commission nationale des libérations conditionnelles qu'il avait rencontré ce trafiquant de façon fortuite et qu'on ne pouvait lui en faire grief.

Sa version avait été jugée plausible par la Commission, qui avait consenti à le remettre en liberté, une énième fois.

Il a une sœur, Marguerita, qui vit en Floride et son frère Vic, lutteur et propriétaire de cabarets, est décédé en 1984, alors qu'il était devenu l'un des plus puissants gangsters au Canada.

VOIR PAGE A 8: COTRONI



Frank Cotroni, flanqué de son avocat, photographié à l'aéroport de Dorval le 25 avril 1979 lors de son retour des États-Unis, où il venait de purger une peine de prison.

LES ACTUALITÉS

La culture de blé transgénique continue d'inquiéter Greenpeace

FABIEN DEGLISE

Plus de trois mois après l'annonce officielle faite par Monsanto d'abolir son programme de développement de blé transgénique, la présence de 16 champs d'essais toujours en croissance sur le territoire canadien inquiète les environnementalistes, qui accusent la multinationale de ne pas avoir tenu sa promesse. A tort, réplique le géant de la manipulation des gènes, qui assure avoir détruit, comme prévu, ses plantations de blé modifié dans les derniers mois.

Dans une lettre adressée le 29 juillet dernier au groupe de pression environnemental Greenpeace, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) confirme en effet que le fabricant d'organismes génétiquement modifiés (OGM) a bel et bien retiré le 17 juin dernier, comme annoncé publiquement un mois plus tôt, sa demande d'homologation pour son blé transgénique baptisé Roundup Ready Wheat. L'éventuelle commercialisation de ce blé génétiquement modifié avait soulevé un tollé chez les écologistes comme chez les producteurs de blé au pays, réduisant du même coup le potentiel de rentabilité de ce nouveau type de semence.

Toutefois, l'organisme fédéral précise dans sa missive que même si les expériences en pleine nature ont été arrêtées, selon les déclarations de la multinationale, 16 essais en champs de Roundup Ready Wheat sont toujours «en cours afin de permettre aux chercheurs de compléter leurs recherches», peut-on lire dans la lettre.

À en croire le rythme des saisons, ces champs expérimentaux seraient aujourd'hui à maturité dans le sud de l'Alberta et à deux ou quatre semaines de la récolte en Saskatchewan et au Manitoba, où les recherches *in vivo* de Monsanto sont principalement concentrées. Et les adeptes de la paix verte sont loin de trouver la chose rassurante.

«Ces essais en champs posent un danger aussi bien pour l'environnement que pour les producteurs de blé», a commenté hier Eric Darier, porte-parole de Greenpeace en matière d'OGM, par voie de communiqué. Il est difficile de comprendre pourquoi ces essais ont encore lieu alors que Monsanto n'a pas l'intention de commercialiser le blé Roundup Ready et a même déclaré vouloir interrompre tous les essais en champs de blé OGM.

Pourtant, selon la multinationale, la clef a bel et bien été mise dans la porte de ses laboratoires versés dans l'étude du blé transgénique. «Et l'information qui circule en ce moment n'est pas tout à fait véridique», a assuré hier en entrevue au Devoir Trish Jordan, porte-parole de Monsanto. Dans les faits, nous avons détruit les graines dans huit des 30 champs expérimentaux que nous possédions. Il reste par contre huit autres emplacements pour une superficie de 3,4 hectares qui ne sont toutefois pas utilisés par les équipes de Monsanto mais par des étudiants au doctorat qui terminent leurs recherches sur ce type de semence.

Peut-être, mais pour Greenpeace, ces hectares issus de l'ex-programme de recherche de l'entreprise n'en demeurent pas moins inquiétants car ils risquent de contaminer les récoltes de blé alentour. Une crainte que la Commission canadienne du blé, qui au début de l'année a marché aux côtés de Greenpeace pour dénoncer le blé génétiquement modifié de Monsanto, ne semble par ailleurs pas partager. «Ces essais sont très bien contrôlés par l'ACIA, a indiqué hier Louise Waldman, la voix officielle de la commission. Et leur présence près des autres champs ne nous pose pas de problèmes.»

En dehors de Monsanto, le sol canadien est l'hôte actuellement de 16 autres expérimentations de blé transgénique conduites, elles, par BASF Canada et par Syngenta Biotechnologie, selon l'ACIA.

Le Devoir

NORMAN DELISLE

Québec — Ce n'est pas l'harmonie parfaite au sein de l'Action démocratique (ADQ) dans la circonscription de Vanier, où les électeurs se présenteront aux urnes le 20 septembre prochain pour une élection complémentaire.

Le parti a choisi son candidat «de façon cavalière», dénonce celui qui a été le porte-étendard de l'ADQ l'an dernier, lors de la dernière élection générale, Normand Morin.

«Je désirais être candidat, mais le parti de M. Mario Dumont a préféré une autre candidature sans investiture, uniquement pour présenter un nouveau visage», a déclaré M. Morin hier, le lendemain même où l'élection complémentaire a été déclenchée.

M. Morin avait pourtant fait une lutte exemplaire lors du scrutin d'avril 2003, en termi-

Élections partielles

Bisbille à l'ADQ

Dumont impose son candidat dans Vanier

nant au deuxième rang avec 31 % des suffrages, derrière le candidat vedette libéral Marc Bellemare, mais en avant du porte-étendard péquiste.

C'est finalement Sylvain Légaré qui a été désigné par Mario Dumont comme candidat adéquat pour le 20 septembre, sans que ne soit tenue une assemblée d'investiture.

«Plusieurs électeurs me demandent pourquoi je ne me présente pas de nouveau. Je veux qu'ils sachent que c'est parce que j'ai été écarté par Mario Dumont, malgré ma performance de la dernière fois», a dit M. Morin.

Ce dernier se définit comme «un électeur en réflexion» face au scrutin du 20 septembre prochain, mais il a déjà décidé de ne pas appuyer l'Action démocratique.

M. Morin s'est fait connaître à titre de président de l'Association

de défense des jeunes enseignants du Québec. Cette association exige devant les tribunaux un remboursement pour 28 000 jeunes enseignants qui, de 1997 à 2000, auraient été victimes du gel de leur échelon salarial à cause d'une clause crépusculaire [«clause orphelin»] contenue dans la convention collective qui les lie à l'État québécois.

Par contre, le directeur général de l'ADQ, Sébastien Proulx, a expliqué à la Presse canadienne que lors d'une élection complémentaire, «il faut tenir compte du contexte» pour le choix d'un candidat.

Les statuts du parti prévoient la tenue d'une assemblée d'investiture pour le choix d'un candidat mais «ce n'est pas une règle immuable» et on peut passer outre, a signalé M. Proulx.

Le choix du porte-étendard dans Vanier a été fait par la direc-

tion de l'ADQ, après une rencontre avec plusieurs candidats possibles, dont M. Morin lui-même.

Selon M. Proulx, Sylvain Légaré s'est impliqué très activement dans le parti depuis un an. Il a œuvré au niveau du comté et de la région, et il est apparu comme le meilleur candidat.

Lors du scrutin du 14 avril 2003 dans Vanier, le libéral Marc Bellemare l'avait emporté avec 43 % des suffrages et une majorité de 4536 voix. Le candidat adéquat Morin avait eu l'appui de 31 % des électeurs et la péquiste Nicole Madore de 25 %.

Nommé ministre, le député Bellemare a démissionné de son poste de ministre et de député le 27 avril dernier, en invoquant l'incapacité de faire avancer les dossiers qui lui tenaient à cœur.

Presse canadienne

Québec soumettra à un examen les organismes communautaires

TOMMY CHOUINARD

Québec — Le gouvernement Charest entend procéder à une «analyse approfondie» de la pertinence des sommes qu'il verse aux 5000 organismes communautaires du Québec avant d'envisager l'octroi de toute aide financière supplémentaire.

«On veut s'assurer que les sommes sont bien dépensées et vont là où elles doivent aller, c'est-à-dire à aider les citoyens. On va regarder l'ensemble des organismes communautaires pour voir qui fait quoi et s'il y a lieu d'améliorer des choses, s'il y a lieu d'éviter un certain nombre de doublons», a affirmé le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, en conférence de presse, hier.

Si des «dédoublons» sont identifiés, les organismes communautaires concernés seront invités à modifier leur mission. «Dans certaines régions, on se rend compte qu'il y a 10 organismes qui font la même chose, dont trois à peu près sur le même territoire. Il est clair qu'on va parler à ces trois organismes-là et on va leur demander: est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'être davantage complémentaire qu'uniquement répéter la même chose que d'autres organismes font?», a expliqué M. Béchar.

Le ministre a rendu public le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire qui prévoit le maintien du financement annuel des organismes communautaires du Québec à 530 millions de dollars. Le soutien finan-

cier du gouvernement sera accordé aux organismes déjà existants. La création de nouveaux organismes est mise sur la glace. «S'il y a des manques, on verra à les combler éventuellement, mais commençons d'abord par s'assurer que les organismes ne se dédoublent pas entre eux», a expliqué M. Béchar.

Ce n'est qu'à la suite de l'analyse du gouvernement que les organismes pourront bénéficier d'un financement plus stable, c'est-à-dire triennal plutôt qu'annuel. Si les organismes communautaires ont besoin de fonds supplémentaires pour répondre aux besoins de la population, Claude Béchar les invite à faire appel au secteur de la philanthropie, aux entreprises privées et aux réseaux institutionnels. Le plan d'action prévoit également

de faire le «ménage» dans les pratiques administratives des ministères avec les organismes afin de leur simplifier la vie.

Même si le gouvernement Charest procède à une réingénierie de l'État, il n'entend pas reléguer aux organismes communautaires des services publics que l'État aurait décidé de ne plus dispenser lui-même. Claude Béchar dit vouloir respecter l'autonomie des organismes. «Il n'est pas question pour nous d'aller leur dire quoi faire», a-t-il dit.

Selon la députée péquiste Agnès Maltais, le plan d'action du gouvernement ressemble davantage à un «plan de rationalisation» qui ne propose «rien de neuf».

Le Devoir

Les Journées d'étude d'Alternatives

CULTURE DES RÉSISTANCES RÉSISTANCE DES CULTURES

27, 28, 29 août 2004
Camp Notre-Dame
à Saint-Liguori

Invités internationaux d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Cuba, des États-Unis, de France, d'Haïti, de la Hongrie, d'Indonésie, d'Irak, d'Israël, du Mexique, des Philippines.



- L'empire à l'assaut des cultures
La culture comme résistance
La résistance en action
- De l'appel des Zapatistes à aujourd'hui : des mouvements sociaux en lutte contre le néolibéralisme.
- Entre l'action politique et la politique, comment élargir le pouvoir citoyen ?
- Les défis du mouvement altermondialiste, où voulons-nous aller et comment ?
- Environnement, culture, santé, éducation, mouvement syndical et communautaire, partis politiques, relève, accords de libre-échange, démocratie participative, médias, citoyenneté, identités culturelles, arts...

Information : (514) 982-6606
www.alternatives.ca

10 ANS

Alternatives

... pour un monde différent

Découverte de deux nouvelles lunes autour de Saturne

Washington — La sonde américaine Cassini a permis de découvrir deux nouvelles lunes de Saturne, qui pourraient être les plus petites jamais repérées autour de cette planète, a-t-on appris hier auprès de la NASA.

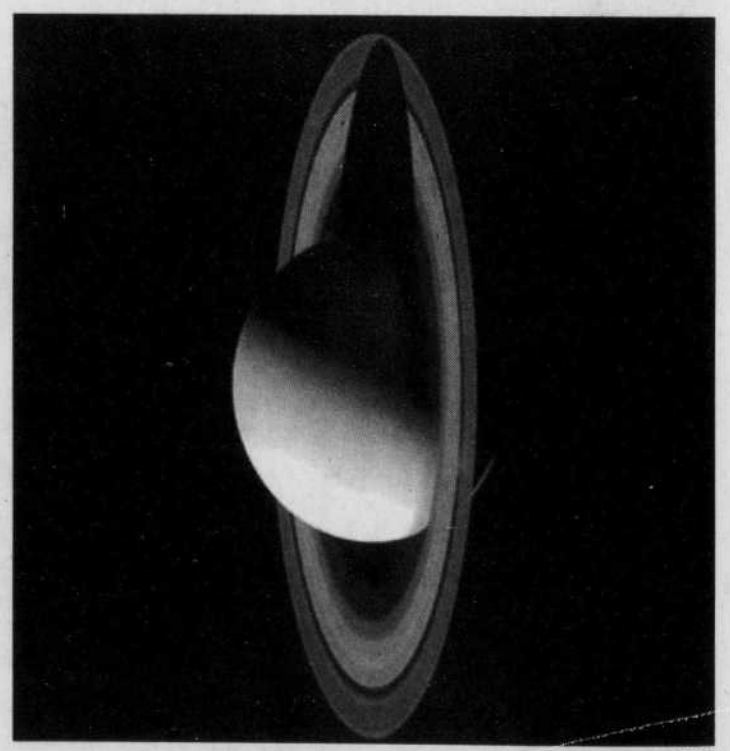
Les lunes ont un diamètre respectif de trois et quatre kilomètres. Elles sont situées à 194 000 km et 211 000 km de Saturne. Elles ont provisoirement été nommées S/2004 S1 et S/2004 S2.

S/2004 S1 aurait pu être prise en photo par la sonde Voyager de la NASA il y a 23 ans, mais les chercheurs n'avaient pas pu confirmer son existence.

«L'un de nos objectifs majeurs à l'occasion du retour autour de Saturne était d'étudier l'ensemble du système pour trouver de nouveaux corps célestes et nous pouvons maintenant confirmer deux nouvelles lunes», a déclaré Carolyn Porco, responsable de l'imagerie pour la mission Cassini au Space Science Institute de Boulder (Colorado, ouest).

Les lunes ont été identifiées par le Français Sébastien Charnoz, spécialiste de la dynamique des planètes auprès de André Brahic, de l'Université de Paris, qui fait partie de l'équipe d'imagerie de la mission, a précisé la Nasa.

La mission Cassini-Huygens est un projet conjoint de la Nasa, de



NASA
La sonde Cassini a fait parvenir cette photo de Saturne. Les scientifiques ont identifié deux nouvelles lunes.

l'Agence spatiale européenne (ESA) et de l'Agence spatiale italienne. La direction de la mission est assurée par le Jet Propulsion

Laboratory (JPL) de la NASA à Pasadena (Californie).

Agence France-Presse

EN BREF

Les infections nosocomiales seront considérées comme des erreurs médicales

Le Fonds d'aide aux victimes d'erreurs médicales (FAVEM) élargit son champ d'action en créant une branche qui s'occupera d'aider les personnes ayant contracté une infection lors d'un séjour à l'hôpital (maladie nosocomiale, par exemple *Clostridium difficile* — C. difficile). L'organisme sans but lucratif, fondé l'automne dernier pour accompagner les victimes d'erreurs, fautes ou négligences médicales dans leurs démarches de plainte, demande aux autorités responsables de la Santé publique d'imposer aux établissements hospitaliers l'obligation d'informer les patients des risques qu'ils courent en séjournant à l'hôpital. Le FAVEM milite aussi pour l'instauration d'un système d'indemnisation pour les victimes. Le nombre de personnes touchées par les infections nosocomiales augmente depuis plusieurs années, notamment à cause de l'émergence de souches bactériennes qui résistent maintenant à la plupart des antibiotiques. Mais selon le docteur Jacques Besson, adopter un code d'hygiène plus stricte et uniforme dans les hôpitaux permettrait déjà de réduire d'au moins 30 à 50 % ces cas. Quelque 3000 décès sont

causés annuellement par les infections nosocomiales, ce qui représente la quatrième cause de décès au Québec. — Le Devoir

Rien à déclarer?

Washington — À compter du mois de novembre, les camions transportant de la marchandise à destination des États-Unis devront décrire leur cargaison à l'avance, dans des courriels envoyés aux fonctionnaires des douanes. La mesure a été annoncée hier par le département américain de Sécurité intérieure. La liste électronique détaillée des marchandises, ou «manifeste», devra être parvenue à ses destinataires au moins 30 minutes avant que le camion ne tente de franchir la frontière américaine. L'information sera comparée aux bases de données des services de sécurité et commerciaux, afin d'identifier les cargaisons potentiellement dangereuses nécessitant une inspection. Toute erreur d'étiquetage de la marchandise ou toute inscription d'infractions passées au dossier de l'expéditeur pourront amener les responsables à considérer la cargaison comme un risque élevé. Le Congrès américain a ordonné la mise en place de ces mesures l'an dernier, par crainte que des terroristes ne cherchent à faire entrer des armes chimiques, biologiques ou nucléaires aux États-Unis. — AP

POLITIQUE

Radio-Ville-Marie
91,3 fm Montréal
100,3 fm Sherbrooke
www.radiovm.com

Restez à l'écoute!



Manon Cornéliier

Au pied du mur. Encore!

La nouvelle avait pris beaucoup de gens par surprise le printemps dernier. Juge depuis moins de cinq ans à la Cour suprême du Canada, Louise Arbour se préparait à quitter son poste pour devenir haut commissaire aux droits de l'homme des Nations unies. Peu de temps après, on apprenait que son collègue Frank Iacobucci quitterait lui aussi la plus haute cour du pays avant l'été.

Les deux ont fait le pas. Mme Arbour a déjà commencé à sillonner la planète. M. Iacobucci, lui, a été nommé lundi président par intérim de l'université de Toronto, un poste qu'il occupera à partir du 1^{er} septembre.

Même si leur départ est connu depuis des mois et que le programme de la Cour suprême s'annonce très chargé cet automne, le premier ministre Paul Martin n'a toujours pas trouvé de remplaçants pour ces deux juges. On répète sans arrêt que ça se fera sous peu, mais le temps presse. Les audiences de la cour devraient démarrer en octobre, en même temps que le Parlement, et une des premières causes entendues sera le renvoi du fédéral sur le mariage entre conjoints de même sexe. Si M. Martin veut que les nouveaux juges puissent y participer, il doit les nommer incessamment, car pour en être, ils doivent avoir lu tous les mémoires avec soin, épluché la jurisprudence, les jugements des cours inférieures et ainsi de suite.

Mais, fidèle à lui-même, Paul Martin s'est coincé avec sa promesse de soumettre les nominations à la Cour suprême à un processus de révision parlementaire. Le processus n'existe toujours pas et impossible d'attendre la reprise des travaux parlementaires pour en concocter un car cela voudrait dire que la cour amorcerait ses travaux avec un banc de seulement sept juges au lieu de neuf, ce que personne ne souhaite.

Le comité permanent de la Justice a étudié différents scénarios de révision parlementaire l'hiver et le printemps derniers. Conscients de l'urgence de combler les deux postes vacants, les députés avaient suggéré que, dans ces deux cas particuliers, le ministre de la Justice vienne simplement expliquer la procédure suivie et ses deux choix devant le comité de la Justice. Le problème est que ce comité n'existe plus depuis les élections. Il doit être reformé, ce qui ne peut se faire qu'une fois le Parlement réuni. Des négociations sont en cours entre les leaders parlementaires des différents partis pour former un éventuel comité intermédiaire ou, à la limite, pour faire fi d'une telle audience.

Étant donné l'importance de ces nominations, l'intérêt de plus en plus grand que leur portent les élus et la population et le fait que les libéraux soient minoritaires et veulent ménager les autres partis, on peut comprendre le souci du gouvernement de faire preuve de la plus grande transparence possible. On se demande cependant pourquoi il lui faut tant de temps pour aboutir.

Comme à l'accoutumée, Paul Martin s'est foutu dans le pétrin en voulant gagner du temps. Il prétextait les travaux du comité, le printemps dernier, pour retarder ses nominations. Le comité n'a toutefois pas réussi à lui remettre un rapport suffisamment tôt pour qu'il procède avant les élections. Il s'est retrouvé piégé par sa propre promesse.

Ce n'est pas qu'elle soit sans mérite. Au contraire, le processus actuel n'est pas suffisamment formel, connu et transparent pour combler des postes au sein d'une institution qui influence de plus en plus l'évolution de la société canadienne. Mais le contexte actuel et la raison d'État lui dictent d'agir, quitte à rogner son engagement.

Il aurait pu le faire dès ce printemps, quand il est devenu évident qu'il ne pourrait profiter à temps d'un mécanisme de révision pour la nomination de ces deux juges. Il aurait pu avoir recours au processus existant qui, bien qu'il manque de transparence, a quand même permis jusqu'à présent de nommer des juristes de haut calibre qui ont promu la plus haute cour canadienne au rang des plus respectées du monde. Mais il aurait fallu que Paul Martin s'explique, se justifie et surtout accepte de prendre une décision impopulaire, ce qu'il ne voulait pas faire avant les élections.

M. Martin et son équipe ont assez tergiversé. Une fois encore. C'est d'ailleurs cette mauvaise habitude qui les met au pied du mur aujourd'hui. En retard à former son cabinet et à nommer son nouveau leader parlementaire, Paul Martin a retardé d'autant la tenue des négociations sur le processus de révision. Et comme il a choisi un leader parlementaire totalement inexpérimenté — un choix incompréhensible pour ce poste crucial au sein d'un gouvernement minoritaire —, les discussions ont démarré tardivement, c'est-à-dire il y a seulement une semaine.

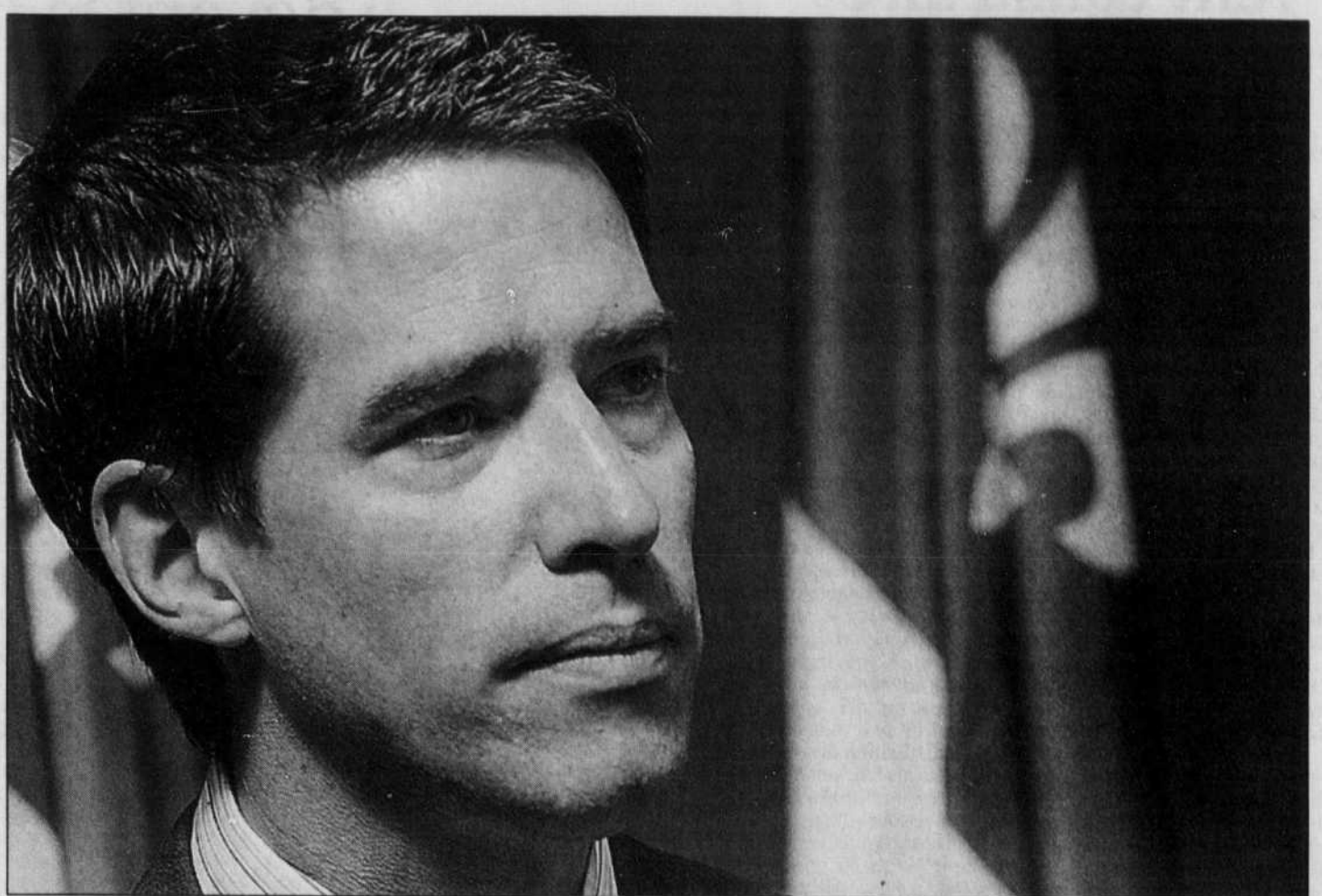
Tant mieux si un accord intervient d'ici la fin de la semaine, mais il faudrait alors que le comité soit aussitôt formé et que le ministre de la Justice soit prêt à y comparaître pour que les nouveaux juges soient confirmés dans leurs fonctions dès que possible.

Que M. Martin veuille respecter sa promesse est tout à son honneur, mais il y a des situations qui justifient qu'on en fasse fi, des circonstances qui l'exigent. Le problème avec M. Martin est qu'il est prêt à ignorer certains engagements mais seulement quand cela convient à lui ou à ses amis. Et il ne s'explique jamais dans ces cas-là.

La nomination d'Yvon Charbonneau au poste d'ambassadeur à l'UNESCO en offre un bel exemple. Député d'Anjou-Rivières-des-Prairies depuis 1997, il a pris sa retraite tout juste avant les élections pour laisser sa circonscription à un favori du chef, le nouveau député Pablo Rodriguez.

C'était pourtant M. Martin qui disait, à Québec, le 17 mars dernier, que c'en était fini de ces méthodes. «L'essentiel à Ottawa ne sera plus de savoir qui vous connaissez. Nous allons jeter aux oubliettes de l'histoire la politique et la pratique du copinage.» C'était il y a à peine cinq mois. Cela semble déjà une éternité.

mcornellier@ledevoir.com



Serein, le député péquiste de Gouin, André Boisclair, a rencontré la presse, hier, afin d'annoncer qu'il mettait sa carrière politique entre parenthèses, le temps de parfaire ses connaissances dans une université américaine.

André Boisclair confirme son retrait de la vie politique

Retour à l'école

À 38 ans, après avoir représenté les électeurs de la circonscription de Gouin pendant 15 ans et occupé des fonctions de ministre ainsi que de leader parlementaire, André Boisclair a annoncé hier son retrait de la vie politique pour retourner sur les bancs d'école à la prestigieuse université Harvard, aux États-Unis.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Entre un cours de mathématiques et un examen de micro-économie à Cambridge, l'étudiant André Boisclair a troqué jeans et t-shirt pour un complet bien taillé. En apparence fidèle à l'image qu'on lui connaît, le jeune politicien expérimenté semblait libéré, décontracté, au moment de faire part de sa décision aux médias, devant ses collègues députés montréalais et les militants de sa circonscription.

Il entreprend cette période de «ressourcement» — qui débute par une maîtrise d'un an à l'école d'administration publique John F. Kennedy de Harvard et devrait se poursuivre dans une université européenne — avec une sérénité évidente. «C'est le plus beau cadeau que la vie me fait, à 38 ans, que de pouvoir sortir de ma zone de confort», affirme l'ancien ministre.

Le projet le titillait depuis quelque temps; la défaite du Parti québécois lui a probablement donné une occasion de le concrétiser. «Pour être heureux, il faut que la vie se nourrisse de nos rêves. Cela fait deux ans que j'y pense. Si la vie avait grugé mes rêves, je n'aurais pas été heureux. Je ne connais pas Claude Charron personnellement, mais j'ai compris ce qui lui est arrivé [au moment où il a volé un manteau, ce qui a précipité son départ de la vie politique], j'ai compris ses enseignements», confie en entrevue au Devoir celui qui a été le plus jeune politicien élu à l'Assemblée nationale, avant même d'avoir complété sa formation universitaire en économie.

«J'aurais pu continuer encore un certain temps», laisse-t-il tomber au détour de la conversation, reconnaissant avoir à la fois les réflexes et la connaissance du milieu pour naviguer dans l'univers politique. «Être en politique, c'est être capable d'avoir une vision, une direction, un souffle; c'est cela que je vais chercher, de l'énergie pour enrichir mon souffle.»

Si un jeune féru de politique mais dépourvu de di-

plôme lui demandait conseil avant de briguer les suffrages, André Boisclair n'hésiterait pas à lui recommander de compléter ses études. «On m'a dit que René Lévesque n'avait pas de diplôme. Mais je ne suis pas sûr que la grille d'analyse est la même aujourd'hui.»

Il souhaite enrichir sa réflexion sur la souveraineté d'une meilleure vision de ce que pourrait être la place d'un Québec souverain dans le monde. L'ancien ministre de l'Environnement compte axer sa maîtrise sur les politiques énergétiques et environnementales — ce qui constitue une des forces de la John F. Kennedy School. Outre les connaissances universitaires, le politicien espère tisser un bon réseau de contacts international, la moitié de ses 220 camarades d'études provenant de l'extérieur des États-Unis et plusieurs détenant des positions bien en vue.

Partir pour mieux revenir?

Sur un plan plus personnel, André Boisclair aspire à développer les qualités des leaders d'envergure. «Les bons leaders, ce ne sont pas ceux qui frétilent ou grenouillent dans l'actualité, ce sont ceux capables de déplacer des blocs, au-delà des difficultés ou des contrariétés du moment. Je dois être capable de prendre cette distance», déclare-t-il en reconnaissant ces vertus à Jacques Parizeau, à Lucien Bouchard et à Bernard Landry. Il a d'ailleurs tenu à réitérer avec emphase son appui à l'actuel chef du Parti québécois, qu'il remercie de sa compréhension.

Le nom d'André Boisclair a circulé plusieurs fois aux côtés de ceux de François Legault et de Pauline Marois pour succéder éventuellement à Bernard Landry. Bien qu'il ne ferme pas de porte, André Boisclair a la tête ailleurs. «Je ne sais pas de quoi ma vie sera faite après. Mais je peux dire avec assurance qu'elle sera consacrée au service public, que ce soit en politique ou ailleurs. C'est clair que j'entends servir la souveraineté de mon mieux. Je pense que je serai encore mieux outillé pour le servir quand j'aurai terminé ma réflexion.»

Parlant de souveraineté, le député avait beau annoncer son départ, l'actualité politique s'acharnait sur lui. Pressé de questions sur les propos de Jacques Parizeau en faveur d'une élection référendaire, M. Boisclair a souligné qu'il n'y a «pas de raccourcis en démocratie» et que le référendum constitue la norme internationale en la matière. «Il faut se tenir loin des astuces, des subtilités et des stratégies», a-t-il soutenu en conférence de presse.

Il ne sera pas mécontent de se retrouver loin de l'œil inquisiteur des caméras. Si un éclair brille dans ses yeux lorsque le député démissionnaire parle de son expérience politique, source de plaisir et de gratification, il savoure néanmoins l'anonymat retrouvé depuis le début du mois d'août, alors qu'il a entamé une session préparatoire à sa maîtrise. «Je prends un grand plaisir à retrouver ma vie à moi, à pouvoir m'asseoir dans un parc pour lire sans penser que quelqu'un me regarde en se demandant ce que le ministre fait là.»

Une décision bien accueillie

La décision a été bien accueillie par ses collègues du Parti québécois. Bernard Landry, qui l'avait appuyé à ses débuts en politique, l'a remercié pour son engagement et son dévouement, le qualifiant «d'exemple de détermination pour la jeunesse québécoise». «Toujours à la recherche du dépassement de soi, il faut, comme André le fait lui-même aujourd'hui, saisir les chances et les privilèges que nous offre la vie», a-t-il affirmé par voie de communiqué. Le chef péquiste l'a également invité à revenir au terme de son périple siéger sur les banquettes de l'Assemblée nationale, «rempli de nouvelles connaissances».

Une autre supporter de la première heure, Louise Harel, estime elle aussi qu'il a pris la bonne décision: «André assume très bien à la fois le fait d'aimer la politique et de savoir que c'est peut-être le temps, après 15 ans, de prendre une pause, lorsqu'on a été élu à 23 ans.»

Militant dans le mouvement étudiant dans les années 1980, puis président du Conseil national des jeunes péquistes, André Boisclair a fait le saut en politique en 1989. Il a notamment occupé les fonctions de ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, de la Jeunesse, de la Solidarité sociale, de l'Environnement, des Affaires municipales. Il était jusqu'à hier leader parlementaire de l'opposition officielle.

Selon toute vraisemblance, un conseil des ministres spécial devrait se tenir mercredi pour convoquer les citoyens de Gouin aux urnes le 20 septembre, en même temps que les trois autres élections partielles déjà annoncées. Si tel était le cas, l'Assemblée d'investiture pour désigner le candidat du Parti québécois devrait avoir lieu aux environs du 24 août.

Le Devoir

Cet été, engagez-vous!

L'Université du Nouveau Monde présente: Les Conférences Desjardins

TROIS GRANDES CONFÉRENCES OUVERTES AU PUBLIC
TROIS GRANDS ORATEURS



Riccardo Petrella
Rêver un monde meilleur

Le 19 août, à 16 h
À l'Hôtel Crowne Plaza de Montréal,
505, rue Sherbrooke Est



Jacques Attali
La nouvelle social-démocratie

Le 20 août, à 19 h
À la Salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM
405, rue Sainte-Catherine Est



Roméo Dallaire
Mondialisation et paix dans le monde

Le 21 août, à 19 h
À l'Université McGill
845, rue Sherbrooke Ouest

TARIFS

UNE CONFÉRENCE

Pour le grand public 14\$
Pour les membres de l'INM 11\$

FORFAIT 3 CONFÉRENCES

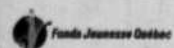
Pour le grand public 35\$
Pour les membres de l'INM 30\$

Réservez vos billets,
les places sont limitées.

Téléphone: (514) 934-5999 poste 271
www.uinm.qc.ca

AUSSI: Soirée d'impro avec la LIM. Le 21 août, 20h, au Lion d'Or.
1676 Ontario Est. 5\$. Billets à la porte seulement.

Pour vous inscrire à l'Université du Nouveau Monde, consultez notre site Internet.



UQAM



LE DEVOIR



McGill



UNIVERSITÉ
DU NOUVEAU MONDE

J'ai le goût de l'avenir!

1000, rue de la Vérité, Montréal, Québec H3C 3J8

À Montréal,
du 19 au 22 août 2004
www.uinm.qc.ca

LE MONDE

Sans enthousiasme, Washington prend acte de la victoire d'Hugo Chavez

CHRISTOPHE DE ROQUEFEUIL

Washington — Les États-Unis ont reconnu hier, tardivement et sans enthousiasme, les résultats donnant la victoire au président vénézuélien Hugo Chavez, l'une de leurs bêtes noires sur la scène internationale, au référendum de dimanche sur son maintien au pouvoir.

Le département d'État, qui s'était refusé lundi à admettre cette victoire, a pris acte des «résultats préliminaires» qui permettent à M. Chavez de rester au pouvoir et a souhaité que cet épisode ouvre désormais la voie à un apaisement politique dans ce pays.

Washington «reconnaît les résultats préliminaires du référendum et note qu'ils montrent que le président Chavez a reçu le soutien d'une majorité des électeurs», a déclaré le porte-parole adjoint du ministre américain des Affaires étrangères, Adam Ereli.

«Aller de l'avant»

M. Ereli a souligné que cette position était celle exprimée dans le cadre plus large du «groupe des pays amis du Venezuela», qui comprend les États-Unis, le Brésil, le Chili, l'Espagne, le Mexique et le Portugal.

Le porte-parole a appelé «le peuple et le gouverne-

ment du Venezuela à aller de l'avant» après cette consultation, qui constitue «une fin importante à la crise politique» dans ce pays. Il a également évoqué les plaintes de l'opposition sur des fraudes en affirmant qu'il «reste des inquiétudes sur des questions relatives au vote» et a demandé aux observateurs internationaux de mener «un audit transparent» sur ce sujet.

La victoire du président vénézuélien a été confirmée lundi à Caracas par l'Organisation des États américains (OEA) et par l'ancien président américain Jimmy Carter, présent comme observateur dans le référendum vénézuélien.

Le groupe des pays amis du Venezuela a publié hier à Brasilia un communiqué estimant que le référendum avait été «transparent» et constituait un «pas important vers la réconciliation nationale».

M. Ereli s'est abstenu de toutes félicitations au président Chavez, en froid avec Washington qui lui reproche notamment son style populiste, sa rhétorique anti-américaine et ses sympathies pour le dirigeant cubain Fidel Castro.

Le porte-parole s'est borné à «féliciter le peuple du Venezuela pour la manière dont il a géré» ce référendum.

Il s'est aussi référé à des déclarations la semaine dernière du secrétaire d'État Colin Powell, qui a dit que «ces élections étaient menées librement, équitablement et dans la transparence, ce pourrait être un pas important vers une solution électorale pacifique, démocratique et constitutionnelle à la crise».

Mal vu politiquement à Washington, le Venezuela du président Chavez reste toutefois l'un des principaux fournisseurs de pétrole des États-Unis, avec environ 15 % du total des achats de brut américains.

Un haut responsable du département d'État, parlant sous le couvert de l'anonymat, a assuré que les États-Unis, malgré leurs divergences politiques avec Caracas, restaient ouverts au dialogue. «Nous sommes disposés à parler au gouvernement sur la base des résultats préliminaires de ce référendum», a-t-il déclaré.

Le président Chavez accuse les États-Unis de chercher à saper son pouvoir et les a notamment accusés d'être impliqués dans une tentative de coup d'État en avril 2002, dont Washington avait tardé à se démarquer.

Agence France-Presse

CARNET D'AMÉRIQUE

«Another kind of...»

Christian Rioux vient de passer un an aux États-Unis. Boursier de l'université Harvard, il a rencontré de nombreuses personnalités et sillonné le pays de Boston à Los Angeles. D'ici l'élection présidentielle américaine, le 2 novembre, il nous livre des extraits de son carnet américain.

«Pourquoi pas un couscous?» Le choix paraissait avisé. Fraîchement débarqué aux États-Unis, mieux valait être prudent. Surtout à l'heure des repas. Sur Massachusetts Avenue, l'enseigne du Middle East annonçait «Mediterranean food». Le décor semblait authentique. L'endroit était fréquenté par des étudiants de bonne famille. Et puis, avec un couscous, on ne pouvait pas se tromper. Dans une ville aux racines irlandaises comme Boston, on devait bien savoir apprécier ce qui n'est après tout qu'un Irish stew arabe, avec un peu de harissa.

L'absence de merguez au menu aurait dû me mettre la puce à l'oreille. Techniquement, tous les ingrédients y étaient. Sauf que le poulet était plutôt que mijoté. Les haricots (énormes et coriaces) n'avaient pas été équeutés. Bref, le tout était aussi sec que le désert du Nevada. Un désert qui aurait été recouvert d'une montagne de pois chiches... en boîte, évidemment.

Il fallait se rendre à l'évidence. L'élite américaine avait peut-être les moyens de payer 35 000 \$ pour une année scolaire à Harvard, mais pas ceux de s'offrir un couscous digne de ce nom. Ses enfants pouvaient s'acheter des ordinateurs portables design à écrans géants ou plats, ils pouvaient se balader un iPod au cou,

communiquer jusqu'au bout du monde avec leur téléphone cellulaire, mais le couscous demeurait pour eux un éden inaccessible. Le restaurant où je me trouvais avait probablement une bonne connexion WiFi mais pas de cuisinier digne de ce nom. Lorsque je tentai de décrire à la serveuse à quoi ressemblait un couscous, un vrai, elle eut cette réponse lapidaire: «It's just another kind of couscous!»

Cette réplique, je l'entendrai souvent durant cette année passée aux États-Unis. Jusqu'à ce que je comprenne qu'au pays de la démocratie, personne ne comprendrait pourquoi il aurait fallu s'astreindre à suivre une recette ancestrale pour faire du couscous ou une blanquette de veau. Au pays de la liberté d'entreprendre, chacun se sentait libre de «réinventer» le couscous à sa guise. Il fallait avoir l'esprit vraiment mal tourné ou venir de la planète Mars pour penser autrement.

Le premier choc de celui qui débarque chez l'oncle Sam en provenance de la France ou du Québec sera toujours alimentaire.

A 500 kilomètres de Montréal, je n'aurais jamais cru que la différence était aussi grande. Les supermarchés américains ont gardé le petit air terne de ceux que fréquentaient nos parents dans les années 60. La plupart des produits, y compris les fruits et les légumes, ont l'air sortis tout droit de l'usine. Le marché central de Boston, coincé entre les ruines de l'ancienne voie surélevée et le Haymarket, a toutes les apparences du marché Jean-Talon. Impossible pourtant d'y rencontrer le moindre maraîcher. Les étalages proposent les mêmes fruits et légumes bien cirés que dans les grandes surfaces. Ne cherchez pas le petit pot de miel ou la confiture d'un producteur local. Il n'y en a pas. Les seules bonnes huîtres que j'ai mangées venaient de l'Île-du-Prince-Édouard. Pendant une année entière, je n'ai vu en tout et pour tout que deux variétés de raisins: les sempiternels Sandless bleus et blancs au goût standard... L'Amérique ne supporte plus les pépins!

Comment expliquer qu'un peuple, généralement si consciencieux et méticuleux, soit tout à coup si bouillonnant, pour ne pas dire carrément négligeant, dès lors qu'il est question d'alimentation?

Il m'a fallu du temps avant de comprendre que la réponse était peut-être sous mon nez. De quoi nous parlent en effet les étiquettes de tous les produits américains? De la fraîcheur? Du lieu d'origine? Du producteur? De son savoir-faire? Du goût? De rien de tout cela. Il n'est question que de protéines, de glucose, de carbohydrates et de gras trans. Il faudra bientôt un diplôme du MIT pour comprendre le langage surréaliste d'une simple boîte de Corn Flakes.

Les Américains aiment croire que la préparation des rillettes et de la raie au beurre noir répond à des critères aussi scientifiques que la synthèse d'une molécule d'ADN. Esprits rationalistes et protestants, ils allient la croyance aveugle dans les vertus de la science au refus du plaisir. Voilà pourquoi ils ont abandonné les cuisines et retiré leur tablier aux mères de famille pour confier leur alimentation à des hommes tristes en blouses blanches qui, tels de bons pasteurs méthodistes, préchent la saine alimentation, bio ou pas, sur le ton du petit catéchisme.

Je le dis simplement, les Américains sont gros parce qu'ils n'ont plus aucune culture alimentaire et qu'ils ont généralement perdu celle de leurs parents. La culture alimentaire, à commencer par la tradition du repas familial, est aussi sinistrée en Amérique que les anciens quartiers populaires de certaines villes du Midwest qui ont été rasés pour laisser la place à de gigantesques Wal-Mart. Tellement qu'il est aujourd'hui pratiquement impossible de déguster dans une famille bostonnaise un bon clam chowder, un Irish stew ou des fèves au lard, trois plats traditionnels de la capitale de la Nouvelle-Angleterre. Et je ne parlerai pas, par respect pour mes lecteurs, de ce qu'on mange au Texas...

La situation est telle qu'il faut se résoudre à parler d'illettrisme. Je crois que c'est le mot. Un illettrisme devant lequel les spécialistes en blouse blanche, qui sermonnent le bon peuple à cœur de jour, seront toujours impuissants faute de comprendre que l'alimentation n'est pas d'abord affaire de protéines et de glucides mais de culture. Comme le vrai, cet illettrisme alimentaire se cache souvent derrière les prétextes de la liberté et de l'inventivité.

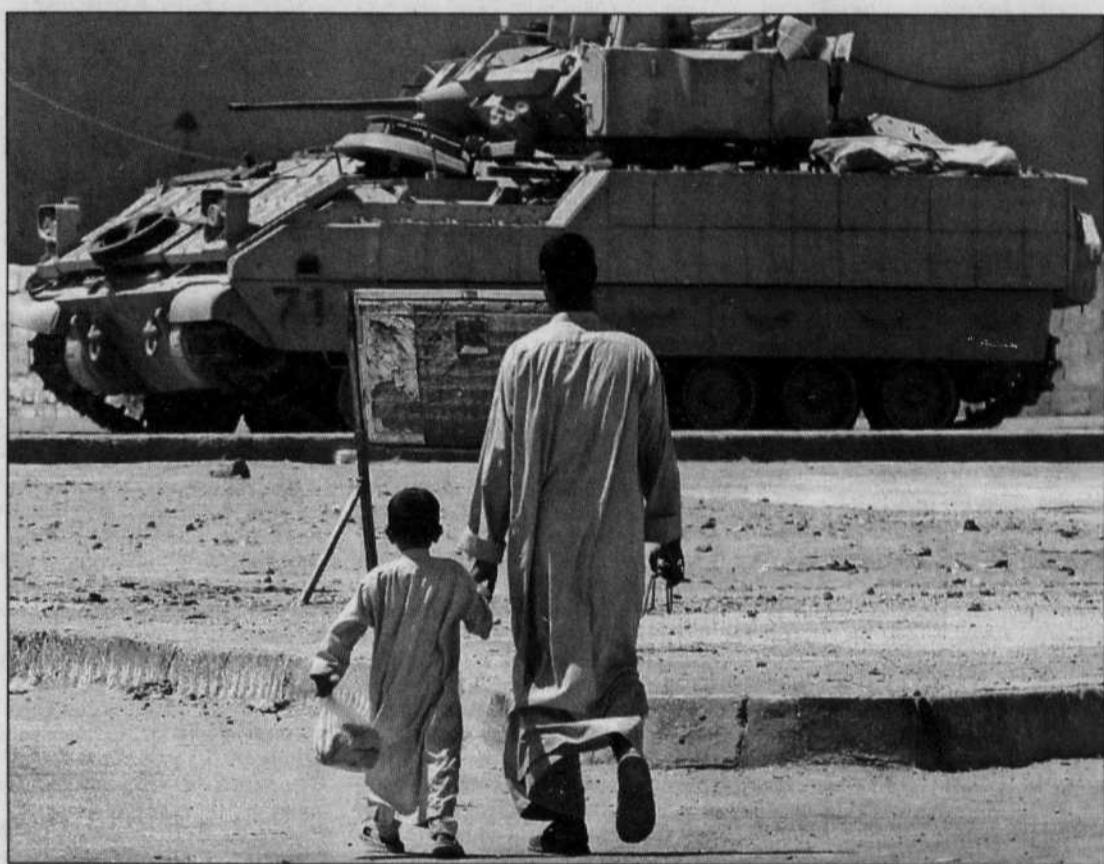
Mais qu'inventent au juste les analphabètes? J'en parlais justement à un ami de San Francisco.

Il n'y a pas plus «santé» que cet homme qui vit au cœur de la Silicon Valley. Pour me réconcilier avec son beau pays, il a proposé de me mijoter un délicieux smoothie. Je n'ai pas eu le temps de répondre qu'il avait déjà ouvert la porte du congélateur et enfourné une tonne de fruits congelés dans le mixeur. Il a ensuite sorti de sous l'armoire un grand pot de protéines et un autre de vitamines et vidé de généreuses portions dans le mélange. Une grosse loupée de yogourt, light évidemment, et le tour était joué.

Cela avait la couleur d'une toile de Matisse. Essayez, voir. On a l'impression de bouffer de l'ADN.



Christian Rioux



Les tireurs isolés et les chars américains rendent la vieille ville dangereuse.

ALI JASIM REUTERS

Les chiites restent cloîtrés comme au temps de Saddam

MICHAEL GEORGY

Najaf — Rester cloîtré chez soi, des journées entières, comme aux pires heures de la dictature de Saddam Hussein: tel est aujourd'hui le quotidien de Samir Ghalib et des habitants de Najaf.

Les tireurs isolés, les attaques au mortier et les blindés américains rendent les rues de la ville sainte trop dangereuses pour risquer une sortie. Même pour déplacer le corps de cet homme mort, recouvert d'une couverture sale, resté allongé dans la rue. «Un sniper l'a tué hier à 2h. Il traversait la rue. Je ne pense pas qu'il s'agissait d'un milicien combattant, c'était un Irakien ordinaire», déclare Samir, 24 ans, vendeur de légumes aujourd'hui sans emploi.

Samir porte un gilet pare-balles qu'un journaliste lui a donné. Forcément, il dénote au milieu des Irakiens vêtus de djellabas traditionnelles.

La vieille ville de Najaf, en proie à des combats sporadiques entre les forces américano-irakiennes et les miliciens fidèles à l'imam chiite Moqtada Sadr, est devenue un no man's land. Samir Ghalib habite l'une de ces nombreuses maisons de ciment aux portes en bois, dans un quartier très peuplé de la vieille ville.

L'ensemble de la population, qui assiste impuissante au siège de Najaf, passe le plus clair du temps à étudier les mouvements des tireurs et l'évolution des combats.

«Il y a un char américain en bas de la rue et des soldats qui tirent sur tout ce qui bouge, comme sur l'homme qui est mort hier», raconte le voisin de Samir, Hani Hassan, père de famille de 40 ans. «Quinze mortiers sont tombés dans notre rue hier. Tout le monde est terrifié. J'ai envoyé ma femme et mes deux filles chez ma mère loin d'ici. Je ne peux pas les appeler», poursuit-il, les yeux embués de larmes.

Reuters

Mission de bons offices à Najaf

Najaf — D'intenses échanges de tirs ont éclaté hier soir dans la zone du cimetière de Najaf (centre de l'Irak), alors que des médiateurs irakiens ont tenté, sans succès, de rencontrer dans la ville sainte le chef radical Moqtada Sadr pour le convaincre de déposer les armes.

Des échanges de tirs nourris ont éclaté vers 23h30 hier soir, dans la zone du cimetière de Najaf, entre miliciens loyaux à M. Sadr et troupes américaines, selon un journaliste de l'AFP.

Les médiateurs irakiens, une délégation de huit membres de la Conférence nationale, venus de Bagdad, n'ont pu rencontrer M. Sadr au mausolée d'Ali dans le centre de Najaf, en raison des combats.

Un de ses collaborateurs a affirmé que M. Sadr n'avait pu venir car la route menant au mausolée était dangereuse «à cause de la poursuite de l'agression américaine», laissant entendre que M. Sadr ne se trouvait pas dans le mausolée. «Nous avons eu le sentiment que l'accueil du bureau de Moqtada Sadr a été positif. Il nous a affirmé qu'il [le chef radical] ne rejetait pas ce qui venait de la Conférence nationale. En tout cas, le message lui est parvenu et nous espérons qu'il y aura des circonstances plus favorables pour le rencontrer», a déclaré le chef de la délégation, Hussein al-Sadr, un parent du dirigeant rebelle.

Il avait auparavant déclaré qu'il «ne s'agissait pas de négociations mais d'une mission amicale pour remettre le message de la Conférence nationale» qui réunit depuis dimanche

plus d'un millier de délégués venant de tout l'Irak.

Votee lundi à main levée, une résolution de la Conférence demande le retrait de l'Armée du Mehdi du mausolée, la remise des armes et la transformation de la milice «en parti politique», a-t-il ajouté.

La délégation était arrivée vers 19h, alors que des combats opposant les miliciens aux soldats américains, venus appuyer les forces de sécurité irakiennes, se déroulaient toujours autour du mausolée. Plus tôt, un responsable du bureau de M. Sadr à Najaf avait indiqué que ce dernier n'avait pas encore décidé s'il rencontrerait la délégation. Selon Haïdar al-Torfi, M. Sadr «a envoyé un émissaire pour les rencontrer».

Les violences ont par ailleurs fait de nouvelles victimes en Irak. Un soldat britannique a été tué et d'autres ont été blessés dans des affrontements avec des miliciens à Basora, selon le ministre britannique de la Défense.

Un soldat américain a également été tué et plusieurs autres ont été blessés dans une série d'attaques à Sadr City, a indiqué hier soir l'armée américaine.

Toujours à Bagdad, au moins sept personnes, dont deux enfants, ont été tuées et 47 autres blessées par la chute de plusieurs obus de mortier près d'un commissariat à Bagdad, tandis qu'un soldat américain et un garde de sécurité ont été blessés par la chute d'un autre obus près de la «zone verte», périmètre ultra-protégé de la capitale irakienne, où se tient actuellement la Conférence nationale.

Cisjordanie: feu vert pour l'expansion des colonies

Jérusalem — Le premier ministre israélien Ariel Sharon a donné hier son feu vert à la construction d'un millier de logements dans des colonies de Cisjordanie à la veille d'une réunion cruciale de son parti, le Likoud.

«Les appels d'offres concernent uniquement des blocs d'implantation que nous sommes décidés à développer et ils ne remettent nullement en question le plan de retrait de la bande de Gaza et d'implantations [isolées] du nord de la Cisjordanie, a déclaré à la télévision publique la ministre de l'Habitat, Mme Tzipi Livne.

Un responsable de la présidence du Conseil a affirmé pour sa part que les «logements seront bien construits dans les limites actuelles des colonies comme nous nous y sommes engagés vis-à-vis des États-Unis».

Les appels d'offres concernent Beitar Illit (604 logements) près de Bethléem, Ariel dans la région de Naplouse (214), Maalé Adoumim, dans la banlieue de Jérusalem (141), et Karnei Shomron (42) près de Kalkilya.

Selon ce responsable, la publication des appels d'offres «n'a rien à voir avec la réunion de la convention du Likoud mercredi [aujourd'hui]», mais un responsable colon, Pinhas Wallerstein, a en revanche accusé M. Sharon de se livrer à «une horrible manipulation en vue de la convention du Likoud».

Les 3000 membres de cette instance doivent se prononcer aujourd'hui sur une éventuelle entrée de l'opposition travailliste dans le gouvernement comme le propose le premier ministre Ariel Sharon.

Mais M. Sharon est contesté par les opposants à son plan de retrait de la bande de Gaza, qui veulent le faire capoter en empêchant une alliance avec les travaillistes, indispensable pour permettre à M. Sharon de disposer d'une majorité parlementaire.

Selon les commentateurs, Ariel Sharon a de fortes chances d'être désavoué par son parti et ce d'autant que le vote aura lieu à bulletins secrets, alors qu'il souhaitait un vote à mains levées. En cas d'échec, la radio militaire a estimé que des élections anticipées pourraient avoir lieu dans les six mois.

Pour tenter de neutraliser ses détracteurs, M. Sharon veut renforcer les principales implantations en Cisjordanie où vivent la grande majorité des 240 000 colons, parallèlement à l'évacuation des 21 colonies installées dans la bande de Gaza et de quatre petites autres isolées dans le nord de la Cisjordanie.

Le ministre palestinien chargé des Négociations, Saëb Erakat, a pour sa part accusé M. Sharon «d'enterrer la feuille de route», dernier plan de paix international en date.

A propos de la centaine de colonies sauvages disséminées en Cisjordanie, un porte-parole de l'ambassade des États-Unis à Tel-Aviv a annoncé hier qu'une délégation américaine allait venir en septembre contrôler les activités de colonisation.

À Naplouse, un enfant palestinien a été tué par des soldats israéliens qui ont ouvert le feu sur des jeunes qui leur lançaient des pierres, tandis qu'à Gaza, cinq Palestiniens ont été tués par un missile le apparemment destiné à un chef du mouvement Hamas.

É D I T O R I A L

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAU
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFAÇON
 Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directeur de l'information JULES RICHER
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

Un jour,
la souveraineté!

Pour plusieurs raisons, dont le risque élevé de confusion et le déficit démocratique certain, la proposition de l'ex-premier ministre Jacques Parizeau de substituer une élection référendaire à la formule du référendum classique, a peu de chances de passer la rampe lors du congrès du Parti québécois, en juin prochain. Cela dit, on lui reconnaîtra certainement l'intérêt de fouetter l'ardeur des troupes qui en ont bien besoin.

Depuis la publication de la lettre de M. Parizeau dans le quotidien montréalais le plus farouchement opposé à la souveraineté — une autre «astuce» de l'homme —, le Québec politique entier réagit. M. Parizeau ne laisse personne indifférent, c'est même à lui que l'on doit la seconde vie du projet d'indépendance, quelques années après le premier échec référendaire. Cette fois encore, l'ex-premier ministre vient sonner le réveil des troupes.

Chez les ténors fédéralistes, on aime bien parler du projet de souveraineté au passé. Voilà qui tient du rêve destiné à endormir la galerie. Car tant et aussi longtemps que le Canada refusera de reconnaître un statut national tout à fait distinct pour le Québec, l'option souverainiste restera l'alternative souhaitable pour près de la moitié des Québécois.

Il se sera écoulé 13 ou 14 années entre la défaite crève-cœur de 1995 et un prochain rendez-vous référendaire qui suivrait l'élection d'un gouvernement du Parti québécois. M. Parizeau a raison, le moment est maintenant revenu pour les souverainistes de reprendre le flambeau.

Le PQ doit s'ouvrir plus que jamais aux Néo-Québécois, notamment ceux de la loi 101, rassurer tous et chacun quant à la viabilité économique d'un pays souverain, garantir la protection des acquis culturels, financiers et sociaux de toutes les classes de citoyens et des entreprises, définir le contenu d'une éventuelle constitution précisant les pouvoirs du Parlement, ceux du système judiciaire, de la presse et de la société civile.

Lors du référendum de 1995, la question des passeports et le partage de la dette fédérale avaient pesé lourd dans les débats. D'ici quatre ans, on ne parlera plus de la dette, mais plusieurs seront toujours aussi sensibles à ces instruments pratiques qui font aussi figures de symboles, tels le passeport et la monnaie. Comme pour le régime parlementaire ou la protection des droits, il ne faut pas attendre le déclenchement de la prochaine campagne référendaire pour en débattre au grand jour à partir de documents dignes d'attention.

Un État souverain pourra être dirigé par un gouvernement de droite ou de gauche, selon le choix des électeurs. On aurait tort d'attendre des souverainistes qu'ils s'inspirent de Lénine pour imposer leur vision idéologique des éléments constitutifs du futur État du Québec. À chacun des partis sa plate-forme électorale!

Cela dit, le Parti québécois peut et doit définir dès maintenant son propre projet de gouvernement d'un Québec souverain, ce qui lui fournirait un avantage supplémentaire face à des adversaires qui ne peuvent rien promettre d'autre que le statu quo.

Autre sujet de préoccupation urgente, celui du leadership. Le PQ n'a pas connu de course à la chefferie digne de nom depuis vingt ans. Militant de la première heure et politicien de grande expérience, l'actuel chef, Bernard Landry, est devenu un personnage très puissant au sein du parti. Mais c'est aussi un politicien de la «vieille école» comme on dit «vieux parti», défilé par Jean Charest aux dernières élections. Si René Lévesque, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, tous vainqueurs lors de campagnes électorales, ont échoué au moment d'un référendum, qui pourra le mieux conduire les Québécois à la souveraineté d'ici 2008?

jrnsansfacon@ledevoir.ca

La vendeuse et le roi

Le porte-parole de Cadillac Fairview soulignait avec emphase à l'issue du premier lundi de magasinage prolongé dans les quatre centres commerciaux appartenant au groupe dans la région montréalaise que «le client est roi et ce soir il a parlé».

Le client, en fait, tient bien plus de la marionnette que du roi: il s'accroche de ce qu'on lui offre. Les concessionnaires automobiles ne veulent pas ouvrir la fin de semaine? Le consommateur s'y plie. L'horaire des banques ne lui a jamais convenu? Tant pis, d'autant que l'existence des guichets automatiques impose le silence aux plus râleurs.

C'est donc moins le confort du client que l'obsession de contrer Wal-Mart et C* qui a amené le groupe immobilier à ouvrir, comme eux, ses magasins tous les soirs. On sourirait de tant de naïveté. Comme si la recette des monstres du commerce de détail ne tenait pas en trois mots: prix catastrophiquement bas. Même la gigantesque chaîne Toys 'R Us songe à délaisser la vente de jouets tant

Wal-Mart lui fait du tort — et les heures d'ouverture n'ont rien à y voir.

Pour affronter la déferlante walmartienne et ses rejetons, il faut en fait de l'imagination. Cadillac Fairview n'en a pas et elle préfère imposer une formule qui, après tout, n'enquiquine que la gérante et sa vendeuse (le commerce de détail, peu payé, pas syndiqué, est le royaume du personnel féminin). La disponibilité sans fin, la garderie qui ferme alors qu'on est encore au boulot, la vie de famille réduite au petit déjeuner: autant de contraintes dont une entreprise basement capitaliste n'a cure.

Pourtant, qui est propriétaire de Cadillac Fairview? Ce sont les enseignants ontariens, à 100 %, via leur régime de retraite! On touche là le paradoxe du capitalisme socialisé, auquel plusieurs d'entre nous participent: des travailleurs qui, obsédés par le confort à leur retraite, en exploitent d'autres sans remords, mieux encore, en toute innocence.

On rétorquera que toute l'Amérique du Nord garde ses magasins ouverts six soirs sur sept, et le dimanche aussi. Qu'ici même, depuis la levée de l'interdit en 1992, le dimanche est devenu le deuxième meilleur jour de ventes de la semaine. Que les pharmacies, les épiceries ont déjà des heures d'ouverture interminables, qui compliquent la vie des employés. Bref, on conclura qu'on n'arrête pas le «progress» et que chacun finit par s'y faire.

Sans doute. Mais il faudra bien un jour réconcilier notre soif personnelle de temps avec celle, tout aussi légitime, de tout ce prolétariat à notre service. Légiférer sur les heures d'ouverture est devenu impensable, mais améliorer la Loi sur les normes du travail est possible: limiter la journée de travail à huit heures, donner plus de congés, mieux encadrer le temps supplémentaire.

On objectera alors que le reste de l'Amérique n'est pas si généreux. Mais le reste de l'Amérique, Canada inclus, comme on l'apprenait hier, ne prend pas de vacances non plus. Voit-on vraiment là un modèle à suivre?

jboileau@ledevoir.ca



L E T T R E S

Démission prévisible

On s'attendait au congédiement ou à la démission d'André Ouellet. Ce n'est pas une surprise. Le président d'une société de la Couronne peut-il se faire justice lui-même, surtout lorsqu'il s'agit de fonds publics?

Le ministre McCallum remet le dossier entre les mains du conseil d'administration de cette société d'État. Comment les membres pourront-ils agir pour, peut-être, tenter de récupérer des fonds? Depuis plusieurs années, ils ont fermé les yeux sur les agissements du président.

Les membres du conseil d'administration ne sont-ils pas également responsables des gestes du président? Les membres du comité de vérification ont-ils été à la hauteur de leurs responsabilités? Dans les circonstances, leur démission ou leur congédiement s'impose.

Gilles Marcotte
 Charlesbourg, le 14 août 2004

Beaucoup de mots

Intitulé «Le tabou», le texte logorrhéique de Pierre Beaudet, dans *Le Devoir* du 10 août, propose «une réinvention de l'histoire», ce qui permet d'oublier les 40 dernières années. Réinventons. Les rapports Laurendeau-Dunton et Pépin-Robarts n'ont pas été tablettés. La Conférence de Victoria n'a pas échoué. Trudeau n'a pas joué au plus fin avec sa promesse de faire «du changement». La Cour suprême d'Ottawa n'a pas annulé des aspects importants de la Charte de la langue française. L'accord du Lac-Meech n'a pas été rejeté par le Canada. Le Canada, comme le Québec, n'a pas rejeté l'entente de Charlottetown. Le gouvernement central n'a pas envahi fréquemment les champs de compétence des provinces. On fait table rase, et, dans cet espace vide, on a pleine liberté d'inventer toutes les confédérations imaginables.

Soyons sérieux. Il est clair que le Canada, un État national de plus en plus centralisateur, est incapable d'accepter que le Québec ne soit pas une province comme les autres. Les Québécois ont donc à choisir entre l'indépendance et un provincialisme dont les prérogatives sont

une peau de chagrin. C'est mentir que de leur faire croire à d'autres issues.

Par ailleurs, M. Beaudet a raison d'évoquer les convoitises que nos richesses naturelles suscitent chez les États-Uniens. Mais peut-on compter sur le Canada pour défendre ces richesses? Ne serait-il pas plus prudent de compter sur l'alliance de deux États nationaux, le Canada et le Québec?

Chez certains, le débat sur l'indépendance inspire de la lassitude. L'esprit de contradiction se manifeste. On cherche autre chose. Mais les propositions de M. Beaudet ainsi que la position constitutionnelle ambiguë de Françoise David, qu'il appuie, nous laissent sur notre faim.

Pierre de Bellefeuille, Claude-G. Charron, Richard Gervais, Maria Teresa Perez Hudon et Thérèse Romer
 Membres du Cercle Godin-Miron
 Le 14 août 2004

Chavez contre Bush

Le gouvernement états-unien de George W. Bush refuse de reconnaître le résultat du référendum au Venezuela et réclame une enquête sur les «fraudes électorales» dénoncées par les opposants du président vénézuélien Hugo Chavez.

Pourtant, la marge de la victoire référendaire du président Chavez est de 16 points. De plus, les résultats du dépouillage ont été entérinés par tous les observateurs internationaux, y compris les Américains du Centre Carter et ceux de l'Organisation des États américains (OEA).

La victoire de M. Chavez est grandement plus légitime que celle du 43e président des États-Unis. Celui-ci a obtenu moins de voix que son adversaire démocrate Al Gore aux élections présidentielles du 7 novembre 2000.

On se souviendra que M. Bush avait arraché cette élection grâce à la Cour suprême des États-Unis qui elle avait fait avorter le recensement des voix en Floride au moment où son poulain avait une mince avance dans cet État. Bien entendu, on n'oublie pas non plus que cette même Cour suprême est meublée

de juges idéologiques nommés par le père de «W».

Il est évident que l'élection de M. Chavez en 2000 était déjà plus légitime que l'était celle de M. Bush, fils, la même année. Soit dit en passant, ce dernier ne s'est jamais soumis à un référendum pour confirmer la sienne sa légitimité. Pourquoi pas?

Royal Galipeau
 Ottawa, 17 août 2004

Retour sur l'école

Août 1974, c'était il y a 30 ans déjà, c'était hier ou peut-être même tantôt, tant est vivace l'heureux souvenir de mon arrivée au collégial. Deux années de répit avant d'être saisi par l'angoissante question de mon orientation à l'université. [...] Deux belles années en sciences pures à pouvoir m'adonner à tous mes goûts en même temps, sans avoir à sacrifier la moindre de mes passions. L'équilibre des savoirs était, à mon esprit gourmand, plus que parfait: chimie, physique, mathématiques, littérature, philosophie, éducation physique, cours au choix au surplus, constituaient une riche et stimulante mosaïque de connaissances tout à fait impayable. [...]

Alors qu'en haut lieu on remet en question l'existence de l'enseignement collégial et qu'on s'apprette à sabrer de nouveau dans les cours de philosophie, je m'étonne qu'on puisse rejeter aussi impudiquement un modèle unique, original et surtout, de par l'éventail des cours proposés pour chaque concentration, une ouverture plurielle sur le monde qu'ultérieurement le monde du travail ou les études supérieures auront tôt fait de mettre sur la touche, obnubilés par la sacro-sainte fonctionnalité. Pourquoi s'évertuer à rendre le plus rapidement possible les étudiants «opérationnels»? N'avez crainte: la vie s'en chargera trop bien, trop tôt. [...]

Passéisme, nostalgie, me direz-vous? Plutôt simple témoignage de quelqu'un qui demeure convaincu qu'il persiste des savoirs d'airain s'inscrivant dans la durée, non dans le prêt-à-porter, le prêt-à-jeter.

Louis Simard
 Chicoutimi, le 14 août 2004

LIBRE OPINION

Sommes-nous réellement judéophobes?

DANY LEBLANC
 Saint-Jude

Le 6 août dernier, Antoine Robitaille a signé dans *Le Devoir* un article sur des propos dits judéophobes écrits dans un des forums de discussion du Conseil de la souveraineté. J'ai moi-même participé à ce forum et j'aimerais donner mon point de vue.

Un forum de discussion sur Internet, ce n'est pas écrit par des journalistes mais par des gens de tous les horizons. Certains intervenants ne sont même pas majeurs. Tous ne pèsent pas leurs mots comme devrait le faire un journaliste professionnel. Certains coupent court. De plus, quelques hurluberlus, qui ne sont probablement pas souverainistes, disent n'importe quoi avant d'être expulsés par l'animateur de la discussion.

Le sujet de discussion, qui a débuté avec le texte de Simon Girard, était principalement lié au conflit israélo-palestinien et à l'impossibilité de critiquer certains juifs sans se faire traiter d'antisémite ou de judéophobe. (Tiens! tiens!)

Nous pouvons dire sans faire de diffamation que plusieurs gens d'affaires juifs et leurs lobbyistes ont une grande influence sur la politique états-unienne et celle d'autres pays. Certains diront qu'ils gèrent les États-Unis et la planète. D'autres diront qu'ils ont effectivement une grande influence sans toutefois tout gérer. Certains sont plus nuancés et d'autres

plus tranchés, mais tous ont droit à leur opinion.

Nous pouvons dire avec certitude que les Palestiniens sont victimes de l'oppression israélienne comme les Tchétchènes sont victimes de l'oppression russe. Ce n'est ni de la judéophobie ni de la russophobie. Les Palestiniens ne sont peut-être pas victimes d'un génocide systématique comme l'ont subi les juifs de l'Holocauste, mais les tueries de l'armée commandées par le gouvernement israélien ne sont pas si loin du génocide. C'est peut-être discutabile, mais les gens ont, encore là, droit à leur opinion.

Les injustices, qu'elles soient commises par des juifs ou par des gens d'autres nationalités, doivent être dénoncées. Israël ne doit pas être l'exception à la règle. Nous devons être libres de le faire sans se faire traiter de judéophobe.

Parfois, le langage populaire prend des raccourcis qui ressemblent à de la généralisation. Quand quelqu'un dit que «les Juifs massacrent les Palestiniens», il ne s'agit pas de «tous» les Juifs mais de l'armée sous les ordres du gouvernement israélien. Quand quelqu'un dit que «les Russes attaquent les Tchétchènes», il ne s'agit pas de «tous» les Russes mais de l'armée aux ordres du gouvernement russe. Quand «les Chinois arrivent en ville, il ne s'agit pas du milliard de Chinois mais de quelques dizaines de touristes. C'est si simple à comprendre.

La judéophobie suppose que nous haïssons tous les juifs parce qu'ils sont juifs. Jamais

nous ne sommes arrivés à de telles conclusions, bien au contraire. Nos critiques sont dirigées contre des élites juifs et non contre tous les juifs. Plusieurs d'entre nous admirent David Levine, Albert Einstein (malgré son rôle dans la création de la bombe nucléaire), Noam Chomsky et les pilotes israéliens qui ont manifesté leur refus de tirer sur les Palestiniens. Les Québécois comptent, parmi leurs ancêtres, des juifs exilés d'Espagne comme Étienne Gellineau (ancêtre des Gélinas, Bellemare et Lacourse). [...]

La question juive est très délicate car il existe autant de réalités que de juifs, et ce sont des réalités très émotives et tortueuses. C'est un terrain marécageux qui peut entraîner ceux qui ne sont guère prudents dans les pires accusations d'antisémitisme ou de judéophobie. Il est troublant de constater qu'il y a des gens qui scrutent les articles et même les forums de discussion pour trouver le moindre extrait qui peut être interprété comme étant de la judéophobie. [...]

Réplique

Dany Leblanc omet un fait: lorsque le président du Conseil de la souveraineté, Gérald Larose, a pris connaissance des propos judéophobes tenus sur les forums de son organisme, il était lui-même indigné et les a fait supprimer dans l'heure qui a suivi.

Antoine Robitaille

IDÉES

Une alliance dans le crime ?

La face cachée des gangs de rue

Perçues jadis comme une simple structure de socialisation des jeunes, elles sont devenues progressivement un problème d'ordre public

MARIA MOURANI

Sociologue et criminologue

Le phénomène des bandes de jeunes soulève beaucoup de passion dans la société en général. Que ce soit à travers les médias ou de nombreuses recherches, les bandes de jeunes sont perçues comme des groupes violents, criminels, dangereux et essentiellement composées de jeunes issus de l'immigration. Les dernières vagues de violence à Montréal ont remis à l'avant-plan ce phénomène fort stéréotypé. Au-delà des prénotions et des préjugés, l'analyse suivante prend sa source dans une étude qualitative que j'ai menée auprès de jeunes de bandes de rue de la grande région montréalaise (*Les bandes de jeunes de la région de Montréal et leurs liens avec les organisations criminelles adultes*, Université de Montréal, 2003).

Les études sur les bandes de jeunes sont apparues aux alentours des années 20 avec, entre autres, les grandes études urbaines faites aux États-Unis, où arrivaient des flots d'immigrants de l'Europe et d'autres horizons. Ce phénomène qui était au départ perçu comme une simple structure de socialisation des jeunes, peu agressive, est progressivement devenu un problème d'ordre public, violent, un produit de l'immigration et du choc des cultures.

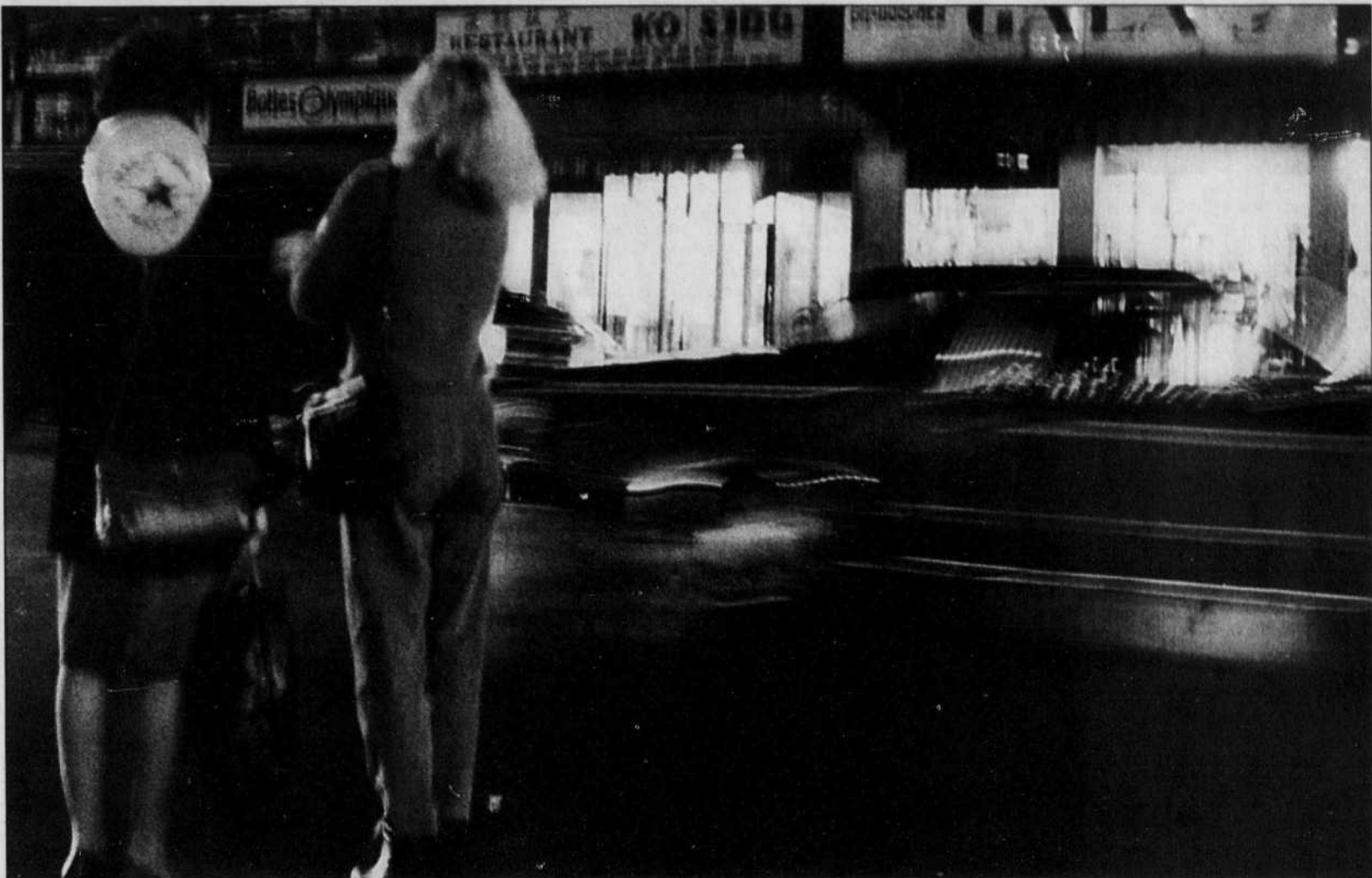
En fait, ce changement de perception a pris son essor après la Deuxième Guerre mondiale pour se maintenir encore jusqu'à nos jours avec le rejet des thèses eugénistes qui cèdent la place à un paradigme «culturaliste», où la criminalité était expliquée en fonction de l'adaptation ou de l'inadaptation des acteurs, voire de leur incompétence. De fait, les recherches sur les bandes de jeunes, ou «gangs de rue», ont baigné dans ces changements. Ces groupes sont alors devenus l'expression d'une jeunesse dépravée, déracinée, criminelle, issue de l'immigration et forte de «ses cultures originelles violentes».

Impuissance

Cependant, malgré le grand nombre d'écrits sur les bandes de rue, les services policiers et les autres intervenants œuvrant auprès des jeunes ne semblent pas pouvoir pallier l'ampleur du phénomène. Nous croyons que cette impuissance serait la résultante, d'une part, de l'amalgame de ces groupes dans un même profil préétabli pendant les années 50 et, d'autre part, d'un manque de consensus en ce qui a trait à la définition du concept même de bande.

Nous constatons que les bandes actuelles ne ressemblent plus à celles des années antérieures mais continuent d'être conceptualisées et traitées de la même manière. Or ces bandes sont de plus en plus organisées, à l'image des organisations criminelles adultes qui les «commanditent».

Par ailleurs, il serait réducteur de croire que toutes les bandes de rue ont forcément des liens avec des organisations criminelles. Toutefois, celles qui en ont, même si elles sont peu nombreuses, méritent qu'on s'y attarde puisque ce sont généralement



Les activités criminelles des gangs de rue sont aujourd'hui bien structurées.

ARCHIVES LE DEVOIR

ces groupes qui participent activement au marché illicite et font la manchette des médias.

Avec le temps, ces bandes de rue sont devenues des «institutions» commerciales, fortes de l'immobilisme des courants de pensée, ayant su développer des relations de «partenariat» ou de «paternité» avec les dominants du marché illicite. Elles s'inscrivent à l'ère de la mondialisation de la criminalité et visent le partenariat mondial. Ces bandes ne devraient donc plus être conceptualisées à travers un carcan «culturaliste» mais plutôt repensées en fonction de notions d'organisation, de business. À l'image des organisations criminelles, qui font figure de multinationales, ces bandes de jeunes, imprégnées des valeurs néolibérales, visent à devenir aussi fortunées et aussi puissantes que les motards ou les mafias.

Ressembler au Parrain

Les «grosses» bandes de rue, comme les CDP, les Black Dragons ou les Beaux-Gars, entretiennent des relations étroites avec les organisations criminelles adultes. Elles ne peuvent se maintenir sur le marché

illicite ou survivre dans le milieu sans l'accord de ces organisations qui les utilisent d'ailleurs en sous-traitance ou comme de petits grossistes, voire comme des berceaux de recrutement.

D'ailleurs, les bandes de rue qui entretiennent des relations avec des organisations criminelles ont beaucoup plus de facilité à maintenir leur compétitivité sur le marché illicite. Elles sont mieux protégées des risques du milieu criminel (assassinats, etc.) ou judiciaire (arrestations, etc.) et disposent de ressources économiques (drogue, argent, femmes, etc.), sociales (contacts judiciaires, politiques, d'affaires, etc.), culturelles et symboliques.

Somme toute, la réussite «professionnelle» se traduit alors par le besoin de ressembler au Parrain ou à Scarface. Ces jeunes rêvent d'être recrutés par les Hell's Angels ou par la mafia italienne. Les guerres intestines, les assassinats deviennent non seulement des stratégies de lutte pour le contrôle du marché illicite mais aussi un moyen de se faire connaître dans le milieu, de faire son «nom», sa place, de se faire recruter.

Cependant, le recrutement des jeunes passe par un système de «copinage» et de favoritisme familial. Généralement, les positions de pouvoir sont investies par des acteurs proches des décideurs et souvent de la même famille. D'autre part, certaines organisations criminelles tendent à recruter leurs futurs «employés» ou leurs «soldats» dans des bandes de même composition ethnique (par exemple, la mafia chinoise par rapport aux Black Dragons). D'autres préfèrent sélectionner leurs recrues dans leur entourage immédiat et utiliser les membres de bandes alliées uniquement comme des soldats (par exemple, les Hell's Angels contre les Crack Down Posses).

L'homogénéité ethnique apparaît donc être la résultante d'un certain protectionnisme des positions de pouvoir des dominants. D'ailleurs, certaines bandes multiethniques deviennent de plus en plus homogènes au fur et à mesure qu'on se rapproche des sphères de décision. De la même manière, les guerres, les conflits et les purges internes sont davantage des stratégies d'élimination de la concurrence plutôt que des conflits ethniques.

Le leadership de Bernard Landry

Des débats d'idées plutôt qu'un appel improductif

PHILIPPE BOUCHER

Président du comité régional des jeunes du Parti québécois de Montréal-Ville-Marie*

Dans l'édition du journal *Le Devoir* du 14 août dernier, Marc Brière, Claudette Chalifour, Claude-G. Charron et Jeannine Valois, militants du Parti québécois (PQ) de la région de Montréal-Ville-Marie, demandaient au chef du parti, Bernard Landry, de quitter ses fonctions dans l'espoir, disaient-ils, de «renouveler le programme, les règlements et les stratégies du PQ». De telles déclarations incendiaires tendent à démontrer la difficulté pour certains militants de mettre en perspective un élément fondamental qui caractérise notre parti: le PQ est un parti d'idées. Si leur but était d'encourager les débats d'idées, ils ont complètement raté leur cible.

Au cours des derniers mois, Bernard Landry a demandé aux militants du PQ de participer à l'une des plus vastes consultations de son histoire avec la «saison des idées». Les rapports de ces chantiers seront rendus publics à la fin du mois d'août et les résultats, si on se fie aux grandes discussions qui ont entouré l'exercice, seront très concluants. Devant ce «brassage d'idées» historique et la venue du prochain congrès, est-il justifiable que quelques personnes tentent de faire dévier le débat sur les individus plutôt que sur les idées? À notre avis, la priorité du Parti québécois devrait être de se pencher sur des enjeux fondamentaux déterminants pour l'avenir de notre nation.

Nous avons toujours été un parti sérieux et crédible. La «saison des idées» a permis à plus de 5000 personnes de s'exprimer et elle marquera un chapitre important de l'histoire de notre parti. Or pourquoi faut-il que certains s'attardent dans des débats qui ne pourront qu'être improductifs alors que nous

sommes en train de redéfinir les bases de notre mouvement?

Les jeunes veulent des propositions et des débats constructifs sur les grands enjeux actuels, et de telles sorties publiques ne permettraient pas à notre parti de se renouveler et d'être prêt pour les prochaines élections.

Nous attendons avec impatience la conclusion de la réflexion de notre chef

Un chef élu démocratiquement

Où étaient ces militants lors du congrès de mars 2001, lorsque M. Landry a été élu président du Parti québécois? La légitimité de M. Landry est établie par le fait que tous les membres du PQ ont fait le constat que c'était l'homme de la situation. Après quatre années à la tête du PQ et une défaite électorale, les membres ont le droit de se poser des questions sur ce que propose M. Landry. Le congrès de 2005 sera l'endroit par excellence pour permettre aux militants d'évaluer le plan d'avenir de M. Landry.

Notre chef procède actuellement à une réflexion sur son avenir politique et nous l'invitons à inclure dans sa réflexion les idées qu'il aura à proposer pour le Québec de demain. Nous attendons avec impatience, comme tous les militants du parti, la conclusion de sa réflexion. M. Landry a beaucoup fait pour le Québec au cours de sa vie publique et, aujourd'hui, devant les grands mouvements qui secouent le PQ, la mobilisation doit s'organiser autour de positions politiques et non pas sur le culte du «messianisme» de certains militants.

* Lettre cosignée par Sébastien Cloutier, président du Comité national des jeunes du PQ, Elsie Lefebvre, candidate du PQ dans Laurier Dorion, Pascal Bérubé, ancien président du Comité national des jeunes du PQ, Jean-Philippe Roy, vice-président à l'organisation au Comité national des jeunes du PQ, ainsi que par 55 autres jeunes militants du Parti québécois.

En plein âgisme

CLAUDE G. CHARRON

Montréal

Ainsi donc, aux quatre péquistes qui ont publiquement invité leur président à passer honorablement le flambeau à quelqu'un d'autre (*«Appel à Bernard Landry»*, *Le Devoir*, les 14 et 15 juin 2004), Bernard Landry répond: «Ce sont des gens plus vieux que moi qui veulent que je m'en aille, et des gens beaucoup plus jeunes veulent que je reste. J'imagine qu'il y en a qui croient à l'alliance intergénérationnelle.» C'est parce que je suis un des «vieux» que Bernard Landry a ainsi interpellés et que je crois justement que les liens entre militants de générations différentes sont actuellement défaillants au PQ que je me permets d'intervenir personnellement dans le débat.

Tout d'abord, M. Landry aurait eu intérêt à mieux consulter la liste des membres. Il aurait constaté que les deux signataires féminines de l'appel sont de quelques années plus jeunes que lui. Je me refuse à croire qu'il n'ait pas tenu compte de ce fait unique parce qu'il attacherait moins d'importance à l'opinion des femmes. De toute façon, ce qui est grave ici, c'est l'écart qui, au PQ, sépare de plus en plus jeunes et vieux militants. Et d'après ce que j'ai eu l'occasion de vivre en tant que militant dans le comté de Marquette, je constate que Bernard Landry est en grande partie responsable de cet écart.

Anecdote révélatrice

En février 2003, moi et Jeannine Valois, également signataire de l'appel, étions parmi les «vieux militants» qui ont accepté de faire partie de l'exécutif du PQ de Marquette. Nous étions six «vieux» avec du temps à donner à l'occasion des élections qui s'en venaient à grands pas. Le nouveau président de l'exécutif a manifesté son intention de se présenter à l'investiture du comté. Lors de cette assemblée annuelle, il était déjà évident que les officiels du parti qui étaient présents n'étaient pas favorables à cette candidature.

Le «très jeune» vice-président nous a vite mis au courant du fait que le cénacle présenterait son candi-

dat et que nous devrions partager un local électoral avec le comté voisin, dans le comté voisin, sans consultation avec nous. Nous, les «vieux», pensions au contraire que, pour la visibilité du parti dans Marquette, il était primordial qu'il y ait une course à l'investiture et que le local électoral soit situé dans le comté.

Peine perdue: le «national» avait tout arrangé avec notre «jeune» vice-président. Pas d'assemblée d'investiture. Pas de local électoral dans le comté. Et les «vieux» n'avaient plus un mot à dire: le comité électoral, dont le directeur de campagne était notre «très jeune» vice-président, nous avait remplacés. Le comité exécutif rendu impuissant, les vieux ont alors écrit deux fois à Bernard Landry pour protester contre cette façon peu démocratique d'agir. Ils n'ont jamais reçu d'accusé de réception de leurs missives. Devant un tel intérêt pour les «vieux», ceux-ci ont décidé de laisser faire le «jeune» pendant la campagne.

À l'assemblée annuelle qui a suivi, je pensais bien me faire le porte-parole des «vieux» qui se sont sentis floués. Nenni. Les gens du parti veillaient au grain. Après que le «jeune» vice-président et ex-directeur de campagne eut fait son rapport léni-

fiant, un ancien président ayant enfin obtenu son job dans le parti est intervenu pour me faire taire. Cette objection a été acceptée par la «jeune» présidente d'assemblée. Vive la liberté d'expression!

Bernard Landry n'aura pas de difficultés avec le nouvel exécutif de Marquette. Deux «très jeunes» militants résidant hors du comté se sont joints au «jeune» vice-président devenu président. Celui-ci et les deux nouvelles recrues ont par la suite manifesté leur fidélité au chef en cosignant un texte où ils renouaient très précisément ses orientations stratégiques en ce qui concerne la marche à suivre pour accéder à l'indépendance.

C'est Bernard qui doit être content: au lendemain de notre appel, le «très jeune» président de comté s'est publiquement dissocié de la position prise par deux anciens membres de l'exécutif de Marquette, et ce, sans qu'il ait consulté les «vieux» ayant été réélus dans le nouvel exécutif. Vive les «jeunes» et vive la «saison des idées»!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boleau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (esprit d'été, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumais (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (papiers cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avri, Jean de Billy, Maréchal Côté, Slavica Bogdanov, Christiane Legault, Anselme Malais, Jacques A. Nadeau, Clai-François Paquet, Micheline Failland, Nadia Sebti, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zemaitis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida; INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Geneviève Dugruy, Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Puroy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Lévesque, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

Pénurie de médecins: l'AMC demande un milliard

Toronto — L'Association médicale canadienne demande à Ottawa d'injecter 1 milliard \$ en cinq ans pour remédier à la pénurie de médecins et élaborer une stratégie qui garantisse aux Canadiens un nombre suffisant de professionnels de la santé dans l'avenir.

Lors de son assemblée annuelle, hier à Toronto, l'AMC a indiqué que des experts de la réforme du système de santé ont identifié les pénuries de médecins (de toutes les spécialités), d'infirmières et de techniciens comme l'un des principaux obstacles à la diminution des listes d'attente pour des interventions comme les greffes de prothèses de la hanche, les pontages coronariens et les traitements des cancers.

La réforme de la santé n'aura aucun sens si nous ne disposons pas d'un bassin suffisant de médecins et d'infirmières, et si ceux-ci n'ont pas les outils nécessaires pour s'occuper de leurs patients, a déclaré le docteur Sunil Patel, le président de l'association, qui représente 58 000 membres.

Le milliard de dollars réclamé par l'AMC servirait à financer un fonds de réinvestissement en ressources humaines en santé, afin d'accroître le nombre d'ouvertures pour les étudiants en médecine, le nombre de postes pour la formation des étudiants de 2^e et 3^e cycles, tout en accélérant la résidence des diplômés en médecine provenant de pays étrangers, et en instituant un programme de recrutement et de rétention des professionnels de la santé.

Presse canadienne

COTRONI

SUITE DE LA PAGE 1

Un autre de ses frères, Giuseppe Pep, ainsi que ses sœurs Maria et Palmira ne sont plus de ce monde. Il avait six enfants.

Le député Jean-Pierre Charbonneau, chroniqueur judiciaire au *Devoir* aux heures où le nom de Cotroni était synonyme de terreur, a croisé à au moins une occasion Frank Cotroni, qui marchait alors dans les traces criminelles de ses deux frères.

«Les Cotroni ont régné à Montréal du début des années 40 jusqu'à la fin des années 80. Au sommet de leur gloire, Frank était l'un des capitaines, il dirigeait une équipe de l'organisation», a rappelé M. Charbonneau au cours d'un entretien téléphonique.

«Contrairement à d'autres familles de la mafia en Amérique du Nord, Frank était proche des Canadiens français, comme on les appelait à l'époque. Il avait été élevé dans le bas de la ville avec des Canadiens français. Il s'y était fait des amis», a-t-il ajouté.

Quand leurs destins se sont croisés, au Palais de justice, le journaliste Charbonneau avait 22 ans et faisait ses débuts au *Devoir* où il écrivait des articles sur les mafiosos et leurs basses œuvres.

«C'était alors un personnage. Le nom de Frank Cotroni, à Montréal, était synonyme de terreur, de mafia dure. Il m'a dit: "Charbonneau, c'est toi?" C'était sa façon de m'envoyer un message, de me signifier que mes articles les embêtaient», raconte l'ex-journaliste devenu député.

Presse canadienne

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, remettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RECOURS

«La facture totale des avocats [...] n'a aucune commune mesure avec ce que nous avons versé aux parents, c'est certain, et ça suscite beaucoup de questions sur le bien-fondé du recours collectif.»

SUITE DE LA PAGE 1

Jusqu'à maintenant, ce sont donc seulement 950 \$ que le syndicat a délégués pour les parents.

À côté de ces miettes, le traitement des avocats semble royal: en vertu de l'entente acceptée en 2003 par les deux parties en médiation, et autorisée par deux juges, le cabinet d'avocats Trudel & Johnston — qui représentait le parent requérant, Vincent-Alfred Gagné — a reçu 350 000 \$ en honoraires.

«La facture totale des avocats [des deux parties] avoisine les 400 000 \$», a expliqué hier le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, Pierre Saint-Germain. «Ça n'a aucune commune mesure avec ce que nous avons versé aux parents, c'est certain, et ça suscite beaucoup de questions sur le bien-fondé du recours collectif. Est-ce que la cause était si recevable que cela? Est-ce que ces recours servent bien les gens qu'ils doivent servir?»

Et encore d'autres chiffres: si seules 28 familles ont réclamé leur dû — sur un bassin possible de 55 000 parents — ils ont en revanche été quelque 5000 parents à signer le formulaire de désistement qui les effaçait automatiquement du recours collectif. Le syndicat y a d'ailleurs vu un appui à sa lutte pour l'équité salariale, ce pour quoi il avait décréé trois jours de grève illégale.

L'Alliance s'en est bien tirée et il y a eu plus de peur que de mal, juge M^e Philippe Trudel, l'un des deux avocats qui a intenté le recours à la demande d'un parent. «Nous sommes déçus du nombre de réclamations des parents, c'est certain», a expliqué hier l'avocat, qui concède qu'il y aurait peut-être pu y avoir une meilleure manière de procéder pour encadrer cette cause.

«Nous considérons tout de même que le recours a atteint ses objectifs parce qu'avant de décréter la grève, les profs y penseraient peut-être davantage», explique M^e Trudel. «Mais pour nous, en matière de recours collectif, c'est un peu décevant.»

Quant aux honoraires que son cabinet a reçus, s'il concède leur volume imposant lorsque juxtaposés aux dérisoires sommes données aux parents, l'avocat y voit une paie justement gagnée. «Les honoraires ont été autorisés par deux juges, et ils correspondent aux efforts consentis et à l'ampleur du recours» qui avait une valeur de près de 3 millions de dollars, explique M^e Trudel.

Certains ont vu dans la procédure à suivre la cause de si peu d'entraîn de la part des parents: un formulaire à cueillir au greffe de la cour, une attestation à recevoir d'un commissaire à l'assermentation, puis retour à la cour pour étude de la deman-

de. Tout cela après la publication d'avis publics dans les quotidiens au plus fort de l'été. «C'est la manière de faire», explique M^e Trudel. «Il n'y avait rien d'anormal là-dedans», ajoute Pierre Saint-Germain.

Quant à la conclusion d'un recours collectif, plus d'une façon de faire existent. Dans le cas qui nous intéresse, c'est un processus de médiation qui a donné lieu à une entente, cautionnée par les deux parties devant le tribunal. En vertu de cette entente, les avocats du requérant devaient être payés par le syndicat intime.

En revanche, d'autres recours collectifs font l'objet d'un jugement, où les frais juridiques sont liés à la valeur totale du recours — ils correspondent alors généralement à 15 ou 20 % de la cagnotte. Ils peuvent aussi être fixés au prorata des montants réclamés ou, dans d'autres cas encore, lorsque le processus de réclamation est jugé trop ardu, le verdict peut recommander le paiement d'une somme à un ou des organismes de charité.

Le syndicat, qui faisait face au tout début de l'entreprise juridique à une pénalité possible de 22 millions de dollars, peut maintenant souffler. «Nous avons pris le pari que cela nous coûterait moins cher en signant une entente de médiation qu'en faisant face à un jugement», explique Pierre Saint-Germain. «Ce n'était pas alarmiste à l'époque de dire qu'une telle facture nous aurait mis en péril.»

Avec les 400 000 \$ versés, le syndicat affirme ne pas frôler la catastrophe financière. Aucune hausse de cotisation n'est à prévoir, puisque la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a épaulé financièrement le syndicat membre, explique le président de l'APM.

«Avec du recul, on ne regrette pas notre décision», explique M. Saint-Germain. «C'est clair qu'on aurait pu faire bien d'autres choses avec cet argent-là, mais on a pris le pari que c'était la meilleure décision dans le contexte.»

L'avocat Philippe Trudel est conscient de la mauvaise image des juristes dans une cause comme celle-ci. «On est bien conscients de la différence entre les réclamations et les honoraires, mais ceux-ci ont été gagnés et autorisés par deux juges en vertu du résultat possible et de l'expérience.»

Sans en «tirer une leçon», cette première expérience d'une entente liée à la médiation pourra toutefois fournir «une indication pour trouver la meilleure méthode de recouvrement pour une situation donnée», conclut l'avocat. «Peut-être que dans ce cas-ci il aurait été mieux de payer un montant à un organisme de charité? Je ne sais pas. Peut-être.»

Le Devoir

NOTRE-DAME

Entre la Ville et le MTQ, il ne restera qu'une seule pierre d'achoppement: la limite de vitesse

SUITE DE LA PAGE 1

de tous les ordres politiques et ensuite les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de l'est de Montréal (CCIEM). «Mais on est confiants qu'on aura un projet qui suscitera l'adhésion de tous», a-t-il dit.

Lundi, la leader de l'opposition, Claire Saint-Arnaud, de Vision Montréal (VM, parti de Pierre Bourque), a affirmé que des esquisses du projet avaient déjà été présentées aux conseillers de l'UCIM (la parti du maire Tremblay) de l'est de l'île, «rencontre dont nous [élus de VM du secteur] avons été exclus». Par ailleurs, à la CCIEM, on soutenait qu'une rencontre était imminente entre la présidente Diane Saint-Germain et Claude Dauphin. Rencontre qui pourrait «survenir aussi vite que jeudi [demain]», a dit M. Saint-Germain.

Vitesse

Selon nos informations, entre la Ville et le MTQ, il ne restera qu'une seule pierre d'achoppement: la limite de vitesse. Montréal souhaite la réduire à 60 km/h alors que le MTQ, se basant sur des simulations informatiques, croit qu'une vitesse supérieure s'impose pour éviter la congestion. Mais M. Dauphin est ferme: «On ne veut pas que les gens traversent Montréal à 100 km/h.»

Le différend entre la Ville et le MTQ à propos de la modernisation de la rue Notre-Dame ne date pas d'hier. Le ministère y voit une autoroute en tranchée (de type Décarie) alors que la Ville préfère un «boulevard urbain».

Claude Dauphin explique que Montréal a décidé de «reprenre le lead» dans ce dossier en embauchant, le 16 juin dernier, trois firmes pour l'aider à «démontrer au MTQ» qu'il était possible de ne pas reproduire les mêmes erreurs que par le passé à Montréal, telles les autoroutes Ville-Marie et Décarie, tout en obtenant bien sûr une circulation plus fluide. Le maire Gerald Tremblay, au conseil de ville le printemps dernier, a même fait une sortie vigoureuse où il avait imputé ouvertement plusieurs erreurs urbaines commises dans la métropole au MTQ et à Québec.

Impatience

L'opposition, Claire Saint-Arnaud en tête, reproche à la Ville de renvoyer le dossier à la case départ: «C'est une étude de trop dans un dossier qui a déjà beaucoup trop traîné.» Elle rappelle que la Ville avait promis une solution «pour la fin de juin» et que nous sommes presque à l'automne. «La population commence à s'impatienter», dit-elle, notant que des pétitions s'organisent. Déjà, le printemps dernier, la CCIEM faisait placer de grands panneaux de publicité exprimant l'exaspération de la population de l'Est.

M. Dauphin rétorque que l'on attend une solution depuis 30 ans dans ce dossier, «ce n'est donc pas un ou deux mois de plus qui vont nous faire mourir». Il ajoute que le coût des trois contrats octroyés totalise

moins de 75 000 \$: «C'est bien peu, compte tenu que le ministère a jusqu'à maintenant consacré environ huit millions de dollars à développer la solution autoroutière.» Étant donné l'urgence, l'embauche des trois firmes (TraVol, Atelier Urban Soland et In Situ Simulation) s'est faite sans appel de propositions parce que, comme la loi le permet, chacun des contrats coûtait moins de 25 000 \$. Au fait, les tensions entre la Ville et le MTQ transparaissent même dans les papiers administratifs obtenus par *Le Devoir* et où l'on peut lire: «Le MTQ ne permettant pas à la Ville de Montréal de piloter les équipes déjà affectées au projet de la rue Notre-Dame afin de développer les fondements d'un concept de véritable boulevard et ce, dans un court délai, la Ville de Montréal doit nécessairement solliciter l'aide de services professionnels.»

M. Dauphin prétend toutefois que, dans les derniers mois, le ministère a offert une collaboration exemplaire à la Ville, communiquant toutes les données nécessaires aux firmes embauchées et aux ingénieurs de la Ville.

Montréal a aussi fait son bout de chemin pour obtenir l'accord du ministère. Le directeur du transport et du réseau artériel à la Ville de Montréal, Jacques Gagnon, souligne que l'on parle de moins en moins de «boulevard» mais «d'axe routier urbain», notion à mi-chemin entre une grande rue et une autoroute. Des comparables? Chose certaine, «ce ne sera pas un boulevard comme René-Lévesque», dit M. Gagnon. Ça ressemblerait davantage à Henri-Bourassa, et «plus encore peut-être au bout de la 440, à Laval», endroit où «l'autoroute devient une sorte de boulevard mais sur lequel les feux sont passablement distancés».

Le projet de la Ville comportera donc des feux de circulation. «Ce n'est pas la meilleure idée en ville», commente Claire Saint-Arnaud. La conseillère dit avoir consulté des ingénieurs routiers qui trouvent que «ça valentira la circulation et créera de la congestion».

M. Gagnon rétorque que, «si l'on fait une autoroute de type Décarie, il va falloir vivre avec car ce ne sera pratiquement plus possible de retourner en arrière». De plus, il note que la tendance actuelle va beaucoup plus, au cœur des centres-villes, «dans le sens de construire en pensant à l'urbain plutôt qu'à l'autoroutier». Claude Dauphin ajoute que «l'on construit pour plus de 50 ans, il ne faut pas se tromper».

Mais Mme Saint-Germain, de la CCIEM, souligne qu'elle veut une solution «le plus vite possible», que celle-ci «viennne du ministère ou de la Ville». Elle prend soin de dire que le dernier projet du ministère lui semblait «très convenable» et qu'elle a hâte de voir celui de la Ville. Quant à l'idée d'en faire un boulevard ou un axe urbain, elle note que «Notre-Dame, c'est un coin complètement industriel pour nous. Qu'il y ait des tranchées ne nous dérange pas.»

Harel pour l'autoroute

La députée péquiste d'Hochebourg-Maisonnette, Louise Harel, renchérit: au sud de Notre-Dame, «ce sont des voies ferrées». Elle affirme que 14 000

BLAIR

SUITE DE LA PAGE 1

Mais ce dernier, toujours avide de publicité, a profité de l'occasion pour transformer cette visite amicale en show à l'américaine.

En pantalon de lin beige et bandana, «Silvio» a entraîné «Tony» dans un bain de foule dans l'une des stations balnéaires les plus réputées de l'île.

Le dîner, égayé par des chansons napolitaines, a été suivi par un feu d'artifice aux couleurs de l'Italie et de la Grande-Bretagne avec le slogan «VV Tony» (Viva Tony) inscrit dans le ciel sardais.

La presse britannique se gausse depuis le début des vacances des Blair de la fascination qu'exercent sur le chef du gouvernement britannique les grandes fortunes du monde et du goût du luxe du dirigeant travailliste.

«Pour les Blair, qui adorent les cadeaux, venir dans la propriété immense de Berlusconi en Sardaigne est un acte de naïveté ou de cupidité, ou encore l'expression de la soumission de Blair aux riches», écrit le quotidien de droite *Daily Mail*.

Jusqu'au 25 août, les Blair feront une escapade en Toscane chez le prince Girolamo Guicciardini Strozzi, un chef de longue date. Dans son domaine près du village médiéval de San Gimignano. Sa Seigneurie produit l'un des meilleurs chiantis de la planète. C'est à La Cusona qu'aurait été conçu le petit Léo, dernier-né des quatre enfants Blair, né en 2000.

La villa de Cliff Richard

Auparavant, le chanteur à la guimauve Cliff Richard leur a laissé pendant dix-huit jours sa villa de la Barbade, une île paradisiaque des Antilles, ainsi qu'un petit chalet situé sur la plage. Un industriel britannique a mis à la disposition des Blair une vedette rapide pour effectuer des sorties en mer.

Ces vacances soleil et palmiers «commanditées» suscitent bien des controverses. «S'il avait dû régler ses vacances familiales de sa propre poche, son salaire de premier ministre y serait passé», le *Daily Mail* a évalué ces vacances gratuites à 150 000 livres. Soit presque autant que son salaire de premier ministre, fixé à 175 000 livres par année. La facture représenterait un quart des revenus du couple (Mme Blair étant une avocate de renom du Barreau londonien).

«C'est extravagant. Mme Thatcher prenait une ou deux semaines de vacances maximum et payait toujours leur a note d'hôtel. Lui prend des vacances de rêve à l'œil que la majorité de ses électeurs ne pourraient jamais se permettre», s'insurge Andrew Rosindell, vice-président de l'opposition tory, en évoquant les dérives des *champaign socialists*, l'équivalent britannique de la «gauche caviar».

Pour la presse travailliste, gênée, ces extravagances sont d'autant plus surprenantes que le locataire du 10 Downing Street passe volontiers pour un homme frugal, peu porté sur le luxe.

Invoquant des impératifs de sécurité et la pression des paparazzi, un porte-parole du premier ministre a indiqué que l'hôtel était tout simplement impossible pour garantir sa tranquillité. Downing Street a tenu à préciser que Tony Blair a fait une contribution, dont le montant n'a pas été précisé, aux œuvres caritatives préférées de ses hôtes.

Reuters et Le Monde

Le Devoir